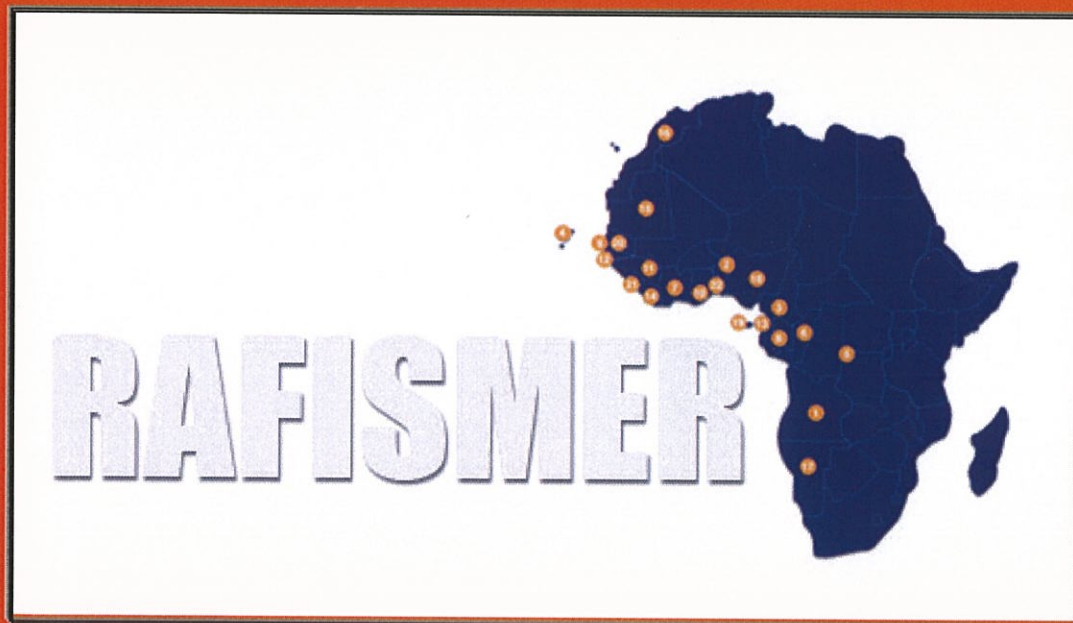




**Bilan des activités du bureau de RAFISMER
2003-2009**



**Huitième session de la COMHAFAT
Accra, Ghana, 17-19 Février 2010**

SOMMAIRE

1. Note d'information sur le RAFISMER ;
2. Compte rendu de la réunion constitutive du Rafismer, Casablanca, février 2003 ;
3. Documents du statut du Rafismer ;
4. Comptes rendus en langues française et anglaise des 3 réunions du bureau de Rafismer, tenues respectivement à :
 - Casablanca (Maroc), juillet 2003 ;
 - Douala (Cameroun), Juillet 2004 ;
 - Luanda (Angola), avril 2006 ;
5. Compte rendu en langues française et anglaise du symposium « **Gestion des ressources halieutiques dans la côte Ouest Africaine** », Agadir-Maroc, Mai 2006 ;
6. Interventions du Président de Rafismer à l'occasion de :
 - 2^{ème} réunion du bureau Rafismer, Douala , Juillet 2004 ;
 - Cinquième réunion du bureau de la Comhafat, Dakar, janvier 2004;
 - Sixième session de la Comhafat, réunion des experts, juillet 2005 ;
 - Septième session de la COMHAFAT, Abidjan, juillet 2007 ;
7. Réunion des Ministres, 14-15 Juillet 2005 : Déclaration de Rabat ;

**NOTE D'INFORMATION SUR LE
RAFISMER**

Note d'Information sur le

RAFISMER

L'origine de la création du RAFISMER, remonte à la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), tenue à Libreville en octobre 2001, et au cours de laquelle les ministres ont exprimé leur volonté de baser les politiques de gestion et d'aménagement des pêches sur des fondements scientifiques fiables et crédibles. Ils ont traduit cette volonté en recommandant la mise sur pied d'un réseau groupant les Institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région ouest africaine.

En application de cette recommandation et grâce à une subvention du Gouvernement français et une contribution du Gouvernement du Maroc, le RAFISMER est né à Casablanca en février 2003.

Depuis, **quatre réunions ont pu être organisées**; la première réunion constitutive du Réseau, a eu lieu à Casablanca les 17 et 18 février 2003, la 2^{ème} réunion tenue dans cette même ville, en juillet 2003, a permis la mise en place du Bureau, et la 3^{ème} réunion s'était tenue à Douala, Cameroun, du 28 au 30 juillet 2004 et la quatrième réunion s'était tenue à Luanda, Angola les 17 et 18 Avril 2005.

Au cours de ces réunions, plusieurs thèmes ont été débattus. C'était dans ce cadre qu'ont été passées en revue et analysées **les stratégies en matière de recherche halieutique** menées par les différents pays. Il ressort de cette analyse que :

➤ **La recherche halieutique dans les différents pays se heurte aux mêmes contraintes :**

- le manque de moyens logistiques et financiers ;
- l'insuffisance du personnel scientifique spécialisé et adapté à la recherche ;
- l'insuffisance de synergie et de coordination entre les programmes de recherche halieutique de la région ;
- le besoin de renforcer les efforts déployés par les organisations internationales, notamment en matière de diagnostic des ressources halieutiques de la région.

➤ La région se caractérise par une diversité sur les plans écologique et biologique ; ceci a nécessité la **subdivision de la région en 3 grands ensembles appelés sous régions écosystèmes** : la sous région "Système des Canaries", la sous région "Golfe de Guinée" et la sous région "Système de Benguela".

➤ En dépit de la grande diversité de cette région, **tous les pays ont les mêmes objectifs**, en l'occurrence :

- l'élévation de la qualité de la recherche halieutique ;
- la constitution de pôles d'excellence et de domaines de compétence en fonction des spécificités et des moyens de chaque pays ;
- l'élaboration d'approches communes en matière de préservation des écosystèmes marins et de gestion des pêcheries.

Sur la base de ce constat et afin de permettre la mise à niveau entre les différents pays de la région par le biais d'une formation et d'un perfectionnement appropriés et ciblés, et en vue de favoriser et faciliter l'échange d'expertise et d'informations et de documentation entre les pays, il a été jugé opportun et judicieux de procéder à **des consultations, au niveau des 3 sous régions** visant à :

- l'établissement d'un répertoire des établissements et institutions qui se consacrent à la recherche halieutique et aux sciences de la mer ;
- identification des points focaux du Réseau au niveau de chaque pays ;

- établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique ;
- définir les priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous régions.

A cet effet, les premières étapes de cette consultation ont été exécutées à travers une série de contacts avec certains chercheurs et responsables des différentes institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la COMHAFAT. Un certain nombre de données et informations relatives à ces institutions ont été recueillies sur la base de questionnaires adressés aux destinataires.

La majorité des personnes contactées, notamment celles côtoyées dans le cadre des activités multilatérales (COPACE, et autres), a en effet répondu et collaboré à inventorie d'autres organismes de recherche (Instituts, Centres, Universités, etc.) dans leurs pays respectifs. Les résultats préliminaires de cette consultation ont été présentés au Bureau du RAFISMER à l'occasion de la tenue de sa dernière réunion à Douala, Cameroun en juillet 2004. Concernant les informations relatives à ceux n'ayant pas pu répondre, celles-ci ont été obtenues indirectement à partir des bases de données de la FAO et EURASLIC, grâce à la contribution d'INFOPECHE.

Les résultats de ces consultations, ainsi menées durant la période 2004 – 2005, ont fait l'objet de l'édition du répertoire des instituts et centres de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la région COMHAFAT. Cette édition est produite à la fois sous forme de document, facilement maniable, et de didacticiel multi média sur CD Rom. Interactif et évolutif, ce produit pourra être amélioré et étoffé dans le futur avec la disponibilité de nouvelles données. Ces différents produits sont soumis à la 6^{ème} session de la COMHAFAT, à Rabat, du 12 au 15 juillet 2005.

Ce travail a également permis de satisfaire l'un des quatre principaux termes de référence de la consultation, à savoir l'identification des point focaux du RAFISMER au niveau de chacun des 22 pays de la COMHAFAT. A présent, le Réseau dispose effectivement de la liste des 22 établissements qui constitueront désormais ses points focaux.

S'agissant des deux autres termes de référence de la consultations qui n'ont pas pu être satisfaits durant l'exercice précédent du Réseau, à savoir :

- l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique ;

- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes,

ceux-ci seront programmés pour le (s) prochain (s) exercice (s).

Sur le plan des activités de recherche, le Bureau de RAFISMER avait examiné également, lors de ces deux précédentes réunions, les possibilités d'organiser des ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, sous réserve de la mobilisation des fonds nécessaires. Ainsi, les thèmes suivants ont pu être définis :

- évaluation de ressources halieutique ;
- aménagement des pêcheries ;
- surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- développement de l'aquaculture ;
- technologie des engins de pêche
- diffusion et vulgarisation de résultats de recherche aux acteurs du secteur ;
- valorisation et développement de nouveaux produits.

En l'absence de fonds nécessaires, **aucun thème n'a pu malheureusement abordé**. Toutefois, ces actions nécessitaient la finalisation au préalable du répertoire des institutions de recherche, notamment l'identification des points focaux.

D'autre part, **un projet de statut** a été préparé par le Secrétariat de la Conférence et amélioré grâce aux remarques pertinentes des délégués des différents pays. Conformément aux recommandations de la 1ère Réunion du Bureau du RAFISMER, le projet a été confié à un juriste en vue de sa finalisation. La version finale a été soumise à l'appréciation des honorables membres du Bureau à l'occasion de la tenue de 2^{ème} réunion. Celle-ci a été déposée auprès des autorités locales du Royaume du Maroc.

Par ailleurs, des recommandations pertinentes émanant de l'ensemble des pays membres du Réseau se rapportent à **l'établissement d'un partenariat véritable et dynamique entre les deux organisations que sont le COPACE et le RAFISMER.**

A ce propos, l'attention sur l'importance de rechercher la complémentarité et la synergie entre le COPACE et le RAFISMER a été suffisamment attirée; ce qui permettrait d'éviter la déperdition de l'énergie et le double emploi entre ces deux organisations régionales.

L'objectif final est que les actions conjuguées du COPACE et du RAFISMER puissent contribuer de manière efficace et bénéfique au développement socio-économique de l'ensemble des pays africains, à la fois membres des deux organisations.

En terme de perspectives, le Bureau du RAFISMER se penchera, pour ses prochains exercices, sur les points suivants :

- l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique. Il s'agira de la relance de collecte d'informations nécessaires pour ce répertoire, sur la base du questionnaire déjà établi pour cette fin en 2004 ;
- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes, au moyen d'organisation de consultations au sein de chacune de ces sous-régions ;
- l'organisation d'ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, plus particulièrement au sein de chacune des trois sous-régions écosystèmes. Les thèmes déjà arrêtés par le Bureau du Réseau lors de ses deux dernières sessions seront abordés selon la priorité de chaque thème.

A défaut de fonds nécessaires aux différentes actions en perspectives, les pays seront sollicités à contribution, essentiellement en fournissant les informations requises.

**REUNION CONSTITUTIVE DU BUREAU DE
RAFISMER**

Casablanca, 17-18 Février 2003

RAPPORT FINAL

- 1- La réunion constitutive du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER), s'est tenue à Casablanca (Maroc), les 17 et 18 février 2003, suite à la recommandation émise par la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), tenue à Libreville (Gabon) en octobre 2001.
- 2- Sur les 12 Etats membres de la Conférence disposant d'institutions de recherche halieutique ou océanographique, les 8 représentants suivants ont participé à cette réunion :

* Cameroun	* Maroc
* Cote d'Ivoire	* Mauritanie
* Gabon	* Namibie
* Guinée	* Sénégal
- 3- Les Organisations régionales et sous régionales ainsi que les Institutions de Recherche Halieutique et Associations concernées suivants ont assisté à la réunion en qualité d'observateurs :
 - Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP), dont le siège est à Dakar ;
 - Comité des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), dont le siège est à Libreville ;
 - Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV H II), à Rabat ;
 - Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture (CNHP), à Azrou ;
 - Centre Royal de Télédétection Spatiale (CRTS), de Rabat ;
 - Ministère chargé de la Recherche Scientifique et Technique, à Rabat ;
 - Regroupement Africain des Etablissements de Formation Maritimes (REFMA), à Agadir ;
 - Association Marocaine des Sciences de la Mer (AMASMER).
- 4- la liste des participants est jointe en annexe III.
- 5- La séance d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général, Monsieur Rhanmi Tijani, qui a prononcé, au nom de Monsieur Tayeb Rhafes, Ministre de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc, un discours de bienvenue.
- 6- Dans son discours, Monsieur le Secrétaire Général, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a souligné l'intérêt particulier accordé par es Etats membres à cette œuvre importante et s'est réjoui de la représentation d'Ambassades et d'Organisations régionales et internationales à cette cérémonie.

- 7- Il a exprimé sa gratitude aux pays et organisations qui soutiennent la Conférence Ministérielle, notamment la FAO, la France, le Japon et la Norvège, et lancé un appel aux autres Etats et bailleurs de fonds pour se joindre à cette dynamique de coopération constructive et bénéfique pour tous partenaires.
- 8- Rappelant la recommandation de la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle de Libreville sur la création du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer, il a mis l'accent sur la nécessité de tenir compte des concepts de pêche responsable, des principes de précaution et d'action préventive pour relever le défi de sécuriser les ressources africaines Est –Atlantique bénéficiant à 300 millions de personnes environ, dont 80% vivent près des côtes. En fin, et avant de conclure son allocution, il a mis en exergue les progrès entrepris au Maroc en matière de recherche halieutique, au profit de la coopération Sud- Sud incarnée, notamment, par le Secrétariat Permanent abrité et assuré par le Maroc.
- 9- Monsieur le Secrétaire Permanent de la COMHAFAT a exposé aux participants les objectifs et les attentes de la tenue de cette réunion constitutive du « Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer » dont la liste des documents de travail est en annexe II.
- 10- Il a ensuite présenté l'ordre du jour provisoire et le programme d'organisation des travaux de la réunion.
- 11- La réunion a ainsi adopté l'ordre du jour suivant :
 - Stratégie de la recherche halieutique (exposés des Etats membres)
 - Organisation des ateliers sur :
 - a- Evaluation des ressources halieutiques ;
 - b- Surveillance de la salubrité du milieu marin ;
 - c- Développement de l'aquaculture ;
 - d- Technologie des engins de pêche ;
 - e- Formation des opérateurs du secteur.
 - Concertation sur la formulation des programmes de recherche sur les réunions internationales
 - Echange des chercheurs et des documents scientifiques
 - Statut du réseau
 - Plan d'action pour les années 2003 et 2004
 - Autres questions
- 12- Les documents de travail (Ordre du Jour Annoté, Ordre du Jour, Le programme et le projet de statut) sont joints en annexe.

13- La réunion a également adopté l'organisation des travaux en 6 séances conduites par un Président secondé par un Vice-président et des Rapporteurs de séance, comme suit :

Première séance : Point 1 : - Stratégie de la recherche halieutique
- Président, M.BERRAHO (Maroc) ;
- Vice Président, M.OELOFSEN (Namibie) ;
- Rapporteurs, Melle OGANDAGA (Gabon) et M.NGOAN YA (Côte d'Ivoire).

Deuxième séance : Point 2 : - Concertation pour la formulation des programmes de recherche et pour les réunions internationales ;
- Président, M.OULD SOUILIM (Mauritanie) ;
- Vice Président, M.DANE Ciré (CSRP) ;
- Rapporteurs, Melle OGANDAGA (Gabon) et M.NGORAN YA (Côte d'Ivoire).

Troisième séance : Point 3 : - Organisation des ateliers
- Président, Madame BARRY ;
- Vice Président, M.DOUMAMBILA/ Gabon ;
- Rapporteurs, IDELHAJ (Maroc) et M.KANE Ciré (CSRP).

Quatrième séance : Point 4 : - Echange des chercheurs et des documents scientifiques
- Président, M.KABA (Guinée) ;
- Vice Président, M. N.NGOUPAYOU (Cameroun) ;
- Rapporteur, M. ORBI (Maroc).

Cinquième séance : Point 6 : - Plan d'action pour les années 2003 et 2004
- Président, M. OELOFSEN (Namibie) ;
- Vice Président, M.ORBI (Maroc) ;
- Rapporteur, M.DIA MAMOUDOU ALIOU (Mauritanie).

Sixième séance : Point 5 : - Statut du réseau
Point 7 : Autres questions
- Président, Idelhaj (Maroc) ;
- Vice Président, M.CHEIKH OULD INJIH (Mauritanie) ;
- Rapporteur, M.CHAFIK (Maroc).

I- STRATEGIE DE LA RECHERCHE HALIEUTIQUE RAPPORT ET CONCLUSIONS DE LA PREMIERE SEANCE

14- La première séance a traité de la stratégie de la recherche halieutique. Les représentants des 8 pays participants à la réunion (dans l'ordre : Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Gabon, Namibie, Mauritanie, Cameroun, et Maroc) ont présenté tout, les principales activités de recherche de leurs institutions respectives. Dans la même ligne, les représentants de deux organisations sous régionales, la Commission Sous-régionale des pêches (CSRП) et le Comité Régional des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), ont présenté les activités de leurs structures. En fin quatre entités de recherche du Maroc (CNHP, IAV HASSAN II, CRTS et AMASMER) dont les activités touchent les domaines de l'halieutique et des sciences de la mer ont été également présentées.

15- Les présentations par pays et par organisations sont jointes en annexe IV et annexe V.

16- De toutes ces présentations, le contact suivant a été établi :

1° - Il y a une volonté manifeste de la part de tous les pays de développer la recherche halieutique, même si certains ne disposent pas encore de centres de recherche halieutique.

2° - Les mêmes thématiques nécessitant une priorité au niveau des Programmes de recherche, se retrouvent dans la quasi-totalité des Présentations des pays de la région :

- Evaluation des stocks,
- Gestion et aménagement des pêcheries
- Développement de l'aquaculture,
- Surveillance de la qualité et de la salubrité du milieu marin.

3° - Il existe des contraintes de divers ordres qu'il y a lieu de lever, pour assoire une stratégie de recherche appropriée, à savoir :

- Besoin de renforcement des capacités,
- Manque de synergie entre les programmes des pays de la région,
- Manque de moyens logistiques pour les programmes de recherche
- Insuffisance de personnel scientifique adapté,
- Déséquilibre entre les effectifs des chercheurs et des techniciens qui doivent constituer des « équipes de recherche ».
- Insuffisance et discontinuité du financement de la Recherche.

II – PROGRAMMES DE RECHERCHE ET REUNIONS INTERNATIONALES : RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA DEUXIEME SEANCE

17- la deuxième séance qui était essentiellement axée sur la formulation des programmes de recherche et sur la concertation pour les réunions internationales a proposé que des réflexions soient menées en tenant compte des priorités sous-régionales.

18-Les Etats de chacune des trois principales sous régions (BENGUELA GOLFE DE GUINEE et CANARIES) devraient se réunir pour identifier des programmes fédérateurs d'intérêt commun à la sous région.

19-Ces programmes qui doivent bénéficier du concours de toutes les compétences dont particulièrement celles des universités devraient concerner entre autres :

- les stocks partagés,
- les écosystèmes marins,
- les modèles prédictifs des plans d'aménagements,
- la gestion des pêcheries.

20- De tels programmes régionaux doivent permettre au futur réseau d'œuvrer pour atteindre les objectifs suivants :

- Développer la qualité de la recherche halieutique dans la région (formation, expertise, logistique) ;
- Développer des pôles d'excellence (compétences sous- régionales),
- Développer une approche commune en matière de gestion des pêcheries et de préservation des écosystèmes marins et de leur biodiversité.

21- Un débat a été entrepris sur les possibilités d'adopter une position commune aux Pays africains de la façade atlantique durant les forums internationaux. A ce titre, il est apparu que des mesures telles que l'éco labellisation et l'introduction d'espèces marines dans les annexes de la CITES, doivent requérir une position unifiée des Etats membres de la COMHAFAT.

22- Dans ce cadre, la réunion a convenu, que la communauté scientifique devrait jouer un rôle prépondérant en matière d'alerte et de sensibilisation des responsables politiques, quant aux dangers pouvant résulter de ces mesures. La recherche d'une position commune à adopter en vue de tirer le meilleur intérêt pour les Etats membres de la COMHAFAT, sera ainsi facilitée.

III – ORGANISATION DES ATELIERS : RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA TROISIEME SEANCE

23- Les intervenant ont souligné la nécessité de lancer une mise à niveau des différents Instituts de Recherche et ce, par l'analyse des capacités humaines et techniques disponibles et des moyens nécessaires pour les renforcer.

24- La réunion a insisté sur la nécessité de renforcer les approches de concertation entre la recherche et l'administration d'une part et le développement d'un partenariat avec les opérateurs dans la programmation des activités de recherche.

25- Pour ce qui concerne l'organisation des ateliers, il a été relevé une diversité dans les programmes et les mesures d'aménagement adoptées.

26- La réunion a convenu d'organiser des ateliers sur les thèmes suivants :

- Evaluation des ressources halieutiques ;
- Surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- Développement de l'aquaculture ;
- Technologie des engins de pêche ;
- Diffusion de vulgarisation des résultats de recherche aux acteurs du secteur ;
- Aménagement des pêcheries.

27- A cet égard, la réunion a recommandé de procéder, au préalable, à l'élaboration d'un répertoire des activités de recherche et des chercheurs impliqués, ce qui permettra de déterminer les points forts et les faiblesses dans la programmation des activités de recherche à l'échelle régionale et sous-régionale.

28- L'adoption progressive des approches écosystémiques a été également proposée, mais ceci nécessite des études sur la biologie, l'écologie, les relations prédateurs-proies, ainsi que des études économiques et sociales.

29- La réunion a recommandé l'initiation de consultations sous-régionales permettant de faire ressortir des thématiques précises pouvant faire l'objet d'ateliers ou de réunions régionale et/ou sous- régionale.

**IV- ECHANGE DE CHERCHEURS ET DE DOCUMENTS
SCIENTIFIQUES
RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA QUATRIEME
SEANCE**

30- La réunion, consciente des difficultés actuelles de définition des besoins spécifiques à chaque Etat membre, a recommandé la mise en place d'outils de diffusion de l'information, à savoir :

- Un état des programmes de recherche ;
- Un répertoire des chercheurs et techniciens de la région ainsi que leur CV ;
- Un site WEB, devant constituer également un centre documentaire virtuel.

31- De même, et afin de faire un état de lieu des programmes de recherche de la région et des principales contraintes rencontrées, la réunion a recommandé de confier cette tâche à un expert pour la zone des Canaries, un autre pour celle du Golfe de Guinée et un troisième pour celle du Benguela.

32- La réunion a invité le Secrétariat Permanent de la Conférence à privilégier les compétences de la région et à encourager les échanges de chercheurs et la mise en commun de la logistique (navires de recherche, etc.) entre les Etats de la région.

33- Les participants ont également proposé la mise en place d'un bulletin de liaison et ce, en attendant que le site WEB du Réseau soit opérationnel.

**V- STATUT DU RESEAU :
RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA SIXIEME
SEANCE**

34- S'agissant de la 6^{ème} séance réservée aux dispositions du projet de statut du réseau, le Président de la séance a tenu à rappeler que ce projet est soumis pour information, mais également en vue de dégager les modifications devant être introduites au niveau de la version à présenter à l'approbation de la prochaine réunion de la Conférence Ministérielle.

35- Après examen du projet de statut, la réunion a adopté les amendements des articles 2, 4, 8, 9 et 15, comme suit :

ARTICLE 2 : Domiciliation

Après discussion, cet article n'a connu aucune modification

ARTICLE 4 : Composition du bureau

Les institutions chargées de la recherche halieutique ont été retenues comme point focaux et représentants des pays en tant qu'institutions devant décider lors de délibérations.

L'autre établissement et les organisations sous-régionales ont été retenue en qualité d'observateurs au niveau des assemblées générales :

ARTICLE 8 : Quorum

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, sous réserve d'un quorum de 50% au lieu de 30 %.

ARTICLE 9 : Composition du bureau

Le Réseau sera dirigé par un bureau de 7 membres au lieu de 12.

ARTICLE 15 :

Conformément aux amendements de l'article 8, l'assemblée doit se composer d'au moins 50% de ses membres au lieu de 30%.

36- En attendant l'adoption définitive du statut, la réunion a mis en place un Bureau provisoire composé comme suit :

- * Maroc : Président ;
- * Namibie : 1^{er} Vice Président ;
- * Mauritanie : 2^{ème} Vice Président ;
- * Cameroun : 3^{ème} Vice Président ;
- * Sénégal : Secrétaire ;
- * Nigeria : Trésorier ;
- * Cap vert : Assesseur.

37- la réunion a mandaté le Bureau provisoire pour finaliser les amendements apportés au projet de statut, rédiger le règlement intérieur du réseau et veiller au bon déroulement du plan d'action 2003-2004.

**VI – PLAN D’ACTION 2003-2004 ET PROGRAMME
STRATEGIQUE :
RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS DE LA
QUATRIEME SEANCE**

38- le Président a introduit la séance en rappelant des activités adoptées au cours des précédentes séances.

- Elaboration d’une base de données des experts des sciences de la mer ;
- Préparation d’un document synthétisant les compétences existantes et les travaux entrepris au niveau de chaque institut.
- Mise en place de consultation au niveau des 3 régions – écosystèmes ;
- Compilation des documents qui seront archivés sous format électronique au niveau du secrétariat
- Organisation de deux ateliers :
 - 1- Evaluation et aménagement des ressources marines ;
 - 2- Techniques de pêche, aquaculture et vulgarisation auprès des opérateurs du secteur des pêches.

39- la réunion a procédé à la définition d’un calendrier pour la mise en œuvre des actions retenues.

40- la réunion a convenu que chacun des ateliers thématiques devrait bénéficier de l’appui d’un consultant qui fera office d’animateur et de rapporteur. Il pourrait également savoir la charge d’assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des ateliers.

41- Après avoir pris note du montant du budget disponible communiqué par le Secrétaire Permanent, la réunion a adopté le calendrier suivant, pour la mise en œuvre des actions retenues :

- * Elaboration des termes de références (TDR) des consultants par le bureau provisoire : 30 mars 2003 ;
- * Recrutement des consultants régionaux : 30 mai 2003 ;
- * Exécution des missions des trois experts respectivement dans les trois régions dans le but de faire l’état des lieux des instituts de recherche (identification des forces et faiblesses) : juin 2003 ;
- * Remise des rapports des consultants : 30 juillet 2003 ;
- * Synthèse des rapports des trois experts en relation avec le bureau et envoi aux institutions membres : 30 Août 2003 ;
- * Organisation du 1^{er} atelier : fin 2003 ;
- * Organisation du 2^{ème} atelier : mars 2004.

Ce calendrier sera réajusté par le Secrétariat Permanent en collaboration avec le Bureau provisoire en cas de nécessité.

42- La réunion a recommandé l'élaboration d'un programme stratégique à moyen terme pour le réseau. Ce programme est nécessaire pour permettre la mise en commun des expériences des Etats membres et le renforcement de leurs compétences nationales. Il constituera également un document de base pour la recherche de financement des activités futures du réseau.

43- La réunion a souhaité qu'un consultant ou bureau de consultation soit recruté, en fonction des disponibilités financières, en vue de préparer les documents de travail des ateliers, en se basant sur les rapports des experts des 3 régions – écosystèmes (point 33) et d'élaborer le programme stratégique de recherche du réseau.

VII – ADOPTION DU RAPPORT FINAL ET CLOTURE DE LA REUNION

44- La réunion a adopté le présent rapport, y compris les recommandations qu'il contient. Elle a, en outre, invité le Secrétariat Permanent de la COMHAFAT à en assurer la mise en forme définitive et à procéder à sa diffusion.

45- Une allocution de remerciement a été adressée, au nom des participants, aux autorités marocaines pour l'accueil chaleureux et au Secrétariat Permanent et à l'Institut National de Recherche Halieutique, pour le bon déroulement de cette importante manifestation.

46- Le Secrétaire Permanent a prononcé la clôture de la réunion constitutive du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer, le 18 février 2003 à 20 :30 heures.

STATUT

**RESEAU AFRICAIN DES INSTITUTS DE RECHERCHE
HALIEUTIQUE ET DES SCIENCES DE LA MER
(RAFISMER)**

STATUT DU RESEAU AFRICAIN DES INSTITUS DE RECHERCHE HALIEUTIQUE ET DES SCIENCES DE LA MER (RAFISMER)

ARTICLE 1 :

Il est créé au sein de la Conférence Ministérielle des Pays Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) un réseau qui adopte la dénomination de "Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER)"

ARTICLE 2 :

Les statuts du RAFISMER sont déposés auprès des Autorités du Royaume du Maroc conformément aux règles statutaires définies dans la législation en vigueur.

Le siège du RAFISMER est fixé à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) du Maroc sis à Casablanca.

Il peut être déplacé par décision du Bureau exécutif du réseau sous réserve de ratification par l'assemblée générale. Dans ce cas, le réseau sera régi par la législation du pays de son nouveau siège.

TITRE I : OBJECTIFS ET MISSIONS

ARTICLE 3 :

Le réseau constitue un organisme permanent de réflexion, de concertation et de coopération en matière de recherche halieutique et des sciences de la mer, qui se donne **les objectifs suivants** :

- promouvoir la recherche scientifique en collaboration avec les organisations sous régionales, régionales et internationales similaires ;
- renforcer la coopération entre les institutions de recherche Africains;
- renforcer les compétences dans les domaines de la recherche scientifique et technologiques dans le domaine halieutique et des sciences de la mer ;

-diffuser les résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée ;

-améliorer la formation des chercheurs des pays membres .

A cet effet, le réseau se donne comme **missions essentielles** :

- de faciliter l'exploitation des ressources offertes par les agences bilatérales et multilatérales de coopération scientifique et technique sans aucune exclusivité ;

- de contribuer à harmoniser les besoins, moyens et prestations possibles en matière de coopération scientifique et technique ;

- de contribuer à inventorier les supports des actions à entreprendre ;

- d'étudier et de promouvoir toutes formes de coopération, en développant tous les efforts pour que cette structure de dialogue de concertation et de coordination soit reconnue par tous les organismes internationaux ;

- de favoriser les conventions et de soutenir les équipes de coopération sur la base des relations fonctionnelles et organiques avec les autorités compétentes des pays concernés.

TITRE II : COMPOSITION

ARTICLE 4 :

Le réseau se compose des membres titulaires, des membres associés et des membres observateurs , et ayant adhéré aux présents statuts.

Est considéré comme membre titulaire du réseau tout institut , centre ou organisme ayant pour mission fondamentale la recherche halieutique.

Est considéré comme membre associé tout établissement universitaire, organisme national ,sous régional et régional intervenant dans le domaine des sciences de la mer.

Est considéré comme membre observateur, tout organisme national, sous régional, régional et international ayant un intérêt dans la recherche halieutique et les sciences de la mer.

Chaque membre du réseau est représenté par son responsable ou son représentant.

ARTICLE 5 :

La qualité de membre du réseau se perd :

- par démission présenté par écrit au président du réseau qui en prend acte et en informe l'Assemblée Générale ;
- par radiation prononcée par l'assemblée générale sur proposition du bureau exécutif, pour motif grave ou manquement à ses obligations ;
- par décision motivée de l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau exécutif.

TITRE III / FONCTIONNEMENT**ARTICLE 6 :**

Les organes du réseau sont :

- l'assemblée générale
- le bureau exécutif

SECTION I : ASSEMBLEE GENERALE**ARTICLE 7 :**

L'assemblée générale comprend tous les membres du RAFISMER. Chaque membre dispose d'une voix..

Elle se réunit en session ordinaire au moins une fois tous les trois ans, aux lieux et dates fixés par le bureau exécutif, et chaque fois qu'elle est convoquée par le bureau exécutif ou sur la demande du tiers au moins de ses membres.

Son ordre du jour est établi par le bureau exécutif.

L'Assemblée Générale fixe l'orientation et le programme général du réseau, elle adopte le règlement intérieur fixant les détails de l'organisation et du fonctionnement du réseau. Elle se prononce sur les rapports concernant la gestion du bureau exécutif, la situation financière et morale du réseau.

Elle arrête le montant des cotisations des membres du réseau, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du bureau exécutif.

ARTICLE 8 :

L'assemblée générale élit au début de chacune de ces réunions un secrétariat de séance qui rédige le procès-verbal.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des membres présents, sous réserve d'un quorum de 50% des membres titulaires.

SECTION II : BUREAU EXECUTIF**ARTICLE 9 :**

Le RAFISMER est dirigé par un bureau exécutif.

Celui-ci comprend 8 membres assurant dans la mesure du possible une représentation géographique équitable selon les modalités fixées par le règlement intérieur.

Le Président et les autres membres du bureau exécutif sont élus au scrutin majoritaire par l'assemblée générale parmi ses membres, pour 3 ans. En cas de vacance, le bureau exécutif pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres élus jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Le bureau est constitué de :

- Un Président ;
- 3 Vice-présidents (n'appartenant pas à la région du Président)
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier
- 1 Assesseur
- Le Secrétaire Permanent de la COMHAFAT

En cas de vacance de la présidence, l'un des Vice-présidents assure les fonctions du Président jusqu'à la prochaine réunion du Bureau exécutif.

Le bureau est chargé d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et notamment d'approuver le programme d'activités annuel, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du réseau. Il est responsable devant l'assemblée générale à laquelle il présente un rapport d'activités.

ARTICLE 10 :

Le bureau se réunit une fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du tiers de ses membres, il est tenu procès-verbal

des séances. les procès-verbaux sont signés par le Président et le secrétaire et sont transmis aux membres du réseau.

ARTICLE 11 :

Les membres du bureau ne peuvent recevoir aucune rétribution pour les fonctions qui leurs sont confiées. Néanmoins, certains frais liés au fonctionnement du bureau peuvent être remboursés selon les dispositions contenues dans le règlement intérieur .

ARTICLE 12 :

Le Président peut inviter à assister, avec voix consultative, à certaines réunions du bureau permanent ou à l'assemblée générale toute personnalité susceptible d'apporter son concours aux travaux du réseau.

ARTICLE 13 :

Le Président représente le réseau dans tous les actes de la vie civile, il ordonnance les dépenses. En cas de nécessité il délègue, par écrit, ses pouvoirs aux Vice-présidents par ordre de préséance.

En cas de représentation en justice, le Président ne peut être remplacé que par un mandataire jouissant du plein exercice de ses droits civils et agissant en vertu d'une procuration spéciale.

TITRE V : RESSOURCES

ARTICLE 14 :

Les ressources financières du RAFISMER sont constituées par les contributions des institutions du réseau, dons et legs ou toute autre ressource autorisée par les lois et règlements. Ces ressources sont domiciliées dans un compte ouvert au nom du RAFISMER et gérées selon les dispositions qui seront définies par le Règlement intérieur.

TITRE VI : MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 15 :

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale sur la proposition du bureau ou sur proposition des deux tiers des membres du RAFISMER.

Dans l'un et l'autre cas, les propositions de modification sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, lequel doit être envoyé à tous les membres au moins trente jour à l'avance.

L'assemblée Générale ne peut délibérer qu'en présence d'au moins 50% de ses membres titulaires.

Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée à nouveau, dans un délai de 30 jours au moins. Dans ce cas , elle peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Dans tous les cas les statuts ne peuvent être modifiés *qu'à la majorité des deux tiers* des membres titulaires présents ou représentés.

ARTICLE 16 :

L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution du réseau est convoquée spécialement à cet effet, dans les conditions prévues à l'article précédent et doit comprendre plus de la moitié de ses membres titulaires. Si ces proportions ne sont pas atteintes, l'assemblée générale est convoquée à nouveau, mais à trente jours au moins d'intervalle et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de ses membres titulaires.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres titulaires présents.

ARTICLE 17 :

En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs liquidateurs. L'actif net est dévolu au Secrétariat Permanent de la COMHAFAT et/ou au fonds régional de développement des pêches de la COMHAFAT.

**PREMIERE REUNION DU BUREAU DE
RAFISMER**

Casablanca, Maroc, 11-12 juillet 2003

RAPPORT FINAL

1- La première réunion du Bureau Provisoire du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER) s'est tenue à Casablanca (Maroc) les 11 et 12 juillet 2003.

2- Parmi les sept pays membres du Bureau Provisoire présents étaient : le Cameroun, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal. Les autres absents étaient : le Nigeria, la Namibie et le Cap Vert. INFOPECHE a participé en qualité d'observateur. La liste des participants est jointe en annexe I.

3- Avant l'ouverture des travaux, Monsieur DOUMAMBILA JEAN DE DIEU, Représentant du Président en exercice de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) a fait observé une minute de silence à la mémoire de notre regretté ami et collègue Abdelouahed IDELHAJ, Chef du Département des Ressources Halieutiques de l'INRH.

4- La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur TAYEB RHAFES, Ministre de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc.

5- Dans son allocution, Monsieur le Ministre a remercié les délégués des pays membres du Réseau qui se sont déplacés pour participer à cette réunion et leur a souhaité la bienvenue. Il a ensuite insisté à ce que la stratégie régionale de recherche halieutique, qui sera élaborée lors de la réunion, puisse accorder une priorité au développement socio-économique des pays africains riverains de l'océan Atlantique ; notamment par la création d'emplois, et la contribution à l'autosuffisance alimentaire des populations, en assurant ainsi la sécurité alimentaire de la région.

Pour atteindre ces objectifs, Monsieur le Ministre a souligné l'importance et la nécessité de disposer de bonnes connaissances de nos ressources halieutiques et d'entreprendre régulièrement leur évaluation permanente. Ainsi, ressort clairement le besoin de disposer d'un potentiel de recherche doté de ressources humaines bien formées et de moyens matériels adéquats.

La mission principale du RAFISMER est donc de veiller au renforcement des capacités et des compétences de la région dans le domaine de la recherche et d'œuvrer à la mise en place d'une stratégie à même de permettre aux pays d'atteindre les objectifs précités.

Monsieur le Ministre a conclu en exprimant la disponibilité du Maroc à faire bénéficier aux pays membres du RAFISMER l'expérience acquise en matière de recherche halieutique et des possibilités de perfectionnement offertes par le Maroc dans ce domaine.

6- Après un mot de bienvenue aux participants, Monsieur A. DAHMANI, Secrétaire Permanent de la COMHAFAT, a remercié les membres du Bureau d'avoir répondu à l'invitation. Il a réaffirmé la disponibilité de la COMHAFAT à soutenir le RAFISMER afin que celui-ci puisse remplir sa mission qui est essentielle pour le renforcement de la coopération scientifique et technique entre les pays membres de la Conférence.

7- En fin de matinée une visite a été organisée au siège de l'INRH où le Directeur Général, les Chefs des Départements et leurs collaborateurs ont présenté les activités des différents laboratoires visités.

8- A la reprise des travaux, Monsieur A. BERRAHO, Président du Bureau Provisoire a présenté aux membres présents l'ordre du jour pour adoption.

9- Un certain nombre de modifications ont été proposées ; notamment la fusion des points 2 et 3 et des points 4 et 5 de l'ordre du jour provisoire. Un thème relatif à la valorisation et le développement de nouveaux produits a été rajouté aux autres ateliers.

10- Les points débattus dans l'ordre du jour:

L'examen de ce projet a suscité de nombreuses discussions tant sur la forme que sur le fond. Les remarques de fond ont porté essentiellement sur la nécessité d'étoffer ce projet par un préambule, et de définir de manière précise les instances du bureau afin de clarifier la terminologie usitée.

Par ailleurs, les objectifs et missions du Bureau ont été reformulés et hiérarchisés.

I – EXAMEN DU PROJET DE STATUT DU RAFISMER ET ELABORATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Il a été proposé que le statut amendé soit soumis à l'examen d'un juriste pour finalisation. Cette dernière version sera de nouveau soumise aux membres du Bureau.

Il a été demandé au Président du Bureau et au Secrétaire Permanent de la COMHAFAT de rédiger le Règlement Intérieur en tenant compte

des modifications apportées au statut. La version sera soumise au Bureau avant examen par un juriste

II – ETABLISSEMENT D'UN PLAN D'ACTION POUR 2003-2004

Le deuxième point consiste en l'élaboration d'une base de données des experts et des institutions de recherche halieutique. Il a été retenu de confier cette tâche aux trois consultants qui seront recrutés pour chacune des trois principales sous-régions (Benguela, Golfe de Guinée et Canaries). Ces derniers procéderont également à l'identification des points focaux qui seront les interlocuteurs du Réseau et feront un inventaire des instituts et établissements de recherche halieutique.

Concernant l'organisation des ateliers, les thèmes retenus sont les suivants :

- Evaluation des ressources halieutiques ;
- Surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- Développement de l'aquaculture ;
- Technologie des engins de pêche ;
- Diffusion et vulgarisation des résultats de recherche aux acteurs du secteur ;
- Aménagement des pêcheries ;
- Valorisation et développement de nouveaux produits.

A ces thèmes, qui ont été déjà identifiés lors de la réunion constitutive du Réseau, a été ajouté un thème portant sur la valorisation et le développement de nouveaux produits. La priorité des thèmes au niveau des trois sous-régions, en fonction des attentes de chacune d'elles, sera effectuée par les consultants.

L'accent a été mis sur la nécessité d'une synergie entre les activités du Réseau et celles du COPACE, et d'accorder une attention toute particulière aux stocks partagés et chevauchants afin d'appréhender le fonctionnement des écosystèmes régionaux.

En ce qui concerne le financement de l'organisation des ateliers, le Bureau Provisoire et le Secrétariat Permanent ont été invités à conjuguer leurs efforts pour mobiliser les fonds nécessaires.

Après discussion, le calendrier d'exécution du plan d'action retenu est le suivant :

- Lancement d'un appel d'offre pour le recrutement des consultants régionaux, le 31 juillet 2003.

- Recrutement des consultants régionaux, le 30 septembre 2003.
- Exécution des missions des experts : un mois, entre octobre et décembre 2003.
- Dépôt des rapports des experts : décembre 2003
- Organisation du premier atelier : premier semestre 2004.
- Organisation du deuxième atelier : deuxième semestre 2004.

III- DEFINITION DES TERMES DE REFERENCES ET RECRUTEMENT DES EXPERTS REGIONAUX

Le recrutement des experts auxquels seront confiées les tâches retenues dans le cadre de la consultation doit être précédée par un appel d'offre international, qui sera lancé dans tous les pays de la COMHAFAT, en vue d'identifier les experts dans le domaine halieutique et des sciences de la mer au sein même de la région. Leur mandat sera de dresser l'état des lieux des instituts de recherche, d'identifier les points focaux et de fixer les priorités en matière de recherche halieutique des sciences de la mer.

Un comité de sélection, constitué par le président du Bureau, le Secrétaire Permanent de la COMHAFAT et deux membres du Bureau, statuera sur le choix des trois experts. En cas de difficulté financière pour regrouper ce comité, le Président du Bureau sera mandaté pour sélectionner les experts. Ces derniers doivent remplir les critères suivants :

- Avoir une formation académique supérieure dans le domaine halieutique,
- avoir une longue expérience (au moins 10 ans) dans le domaine halieutique,
- avoir une expérience dans l'organisation des réunions internationales,
- être bilingue, maîtrisant parfaitement les deux principales langues de la Région (anglais et français).

IV – CONCERTATION SUR LA FORMULATION DES PROGRAMMES DE RECHERCHE ET LES REUNIONS INTERNATIONALES

Le Bureau Provisoire a confirmé la pertinence des programmes fédérateurs identifiés par la réunion constitutive et qui concerne :

- Les stocks partagés
- Les écosystèmes marins
- Les modèles prédictifs des plans d'aménagement
- La gestion des pêcheries

L'exécution de tels programmes dans le cadre du réseau a pour finalité de fournir des résultats conjoints utilisables par les Etats de la COMHAFAT pour établir une stratégie en matière de gestion commune des pêcheries de la région, et d'uniformiser les positions des Etats membres dans les forums internationaux. Ce qui n'est envisageable qu'à moyen et long termes, compte tenu du stade actuel de développement du Réseau RAFISMER.

V- ECHANGE DE CHERCHEURS ET DE DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Le Bureau Provisoire, après avoir confirmé la nécessité d'une mise à niveau des différents Instituts de recherche, a estimé que l'échange des chercheurs et des documents scientifiques ne pourra être envisagé qu'à moyen terme (2004-2005). En effet, cette phase ne pourra être possible qu'après l'état des lieux fait par les consultants régionaux.

VI- DIVERS

Le Directeur d'INFOPECHE a proposé la conclusion d'un mémorandum entre son organisme et RAFISMER. La réunion a accepté la proposition.

Le Délégué du Cameroun a insisté sur la nécessité de la mise à niveau de l'ensemble des instituts du Réseau, en particulier de ceux du Golfe de Guinée.

La réunion a recommandé d'établir des conventions avec des organisations de la région, notamment le COPACE, la CRSP, le COREP, etc...

Le Bureau recommande à la COMHAFAT de prendre en considération les besoins de financement pour les activités futures du RAFISMER.

Le Bureau recommande l'organisation, selon, un système rotatif, de ces réunions dans les trois sous régions déjà identifiées.

VII- DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU RESEAU

Le Cameroun a proposé d'abriter les travaux de la prochaine réunion du Bureau prévu en juin 2004, sous réserve d'une confirmation officielle.

11 - Le rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents et par acclamation. Le Président du RAFISMER a prononcé l'allocution de clôture au nom du Ministre de la Pêche Maritime du Maroc, en félicitant les participants pour la qualité du travail fourni. Il a, par ailleurs, exprimé le souhait que les activités du Réseau se poursuivent d'une manière soutenue et régulière.

Le Président a prononcé au nom de la présidence du bureau et du Secrétariat Permanent, la clôture de la réunion du RAFISMER le 12 juillet 2003 à 21H00.

FIRST MEETING OF THE RAFISMER

Casablanca, Morocco, July 11-12, 2003

Final Report

1. The first meeting of the Provisional Bureau of the African Fisheries Research Institutes and Marine Sciences Network (AFRIMSN), was held from 11 to 12 July, 2003 in Casablanca (Morocco).
2. Among the seven Member States of the Provisional Bureau who participated in the meeting were : Cameroun, Morocco, Mauritania and Senegal ; while absent ones were: Nigeria, Namibia and the Green Cape. INFOPECHE took part to the meeting as observer. The list of the participants is provided in the Appendix I.
3. Before the opening of the meeting, Mr DOUMAMBILA JEAN OF GOD, on behalf of the President of the Ministerial Conference on Fisheries Cooperation among African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO), observed one minute of silence to the memory of our regretted friend and colleague Mr. Abdelouahed IDELHAJ, Head of the Department of Fisheries Resources at the INRH.
4. The opening ceremony was chaired by His Excellency, Mr. TAYEB RHAFES, Minister of the Marine Fisheries of the Kingdom of Morocco.
5. In His speech, Mr. the Minister thanked the delegates of all the States Members of the Network which made the journey to take part in this meeting and welcomed them. He then pointed out that the regional strategy of fisheries research, which will be elaborated during the meeting, could provide a priority to the socio-economic development of the African countries bordering the Atlantic Ocean in particular by the creation of jobs, and the contribution to the food self-sufficiency of the populations leading to ensure the food safety for the region.

To achieve these goals, Mister the Minister stressed the importance and the need for having good knowledge of our fisheries resources and for undertaking regularly their assessment. Thus, arises clearly the need to have a potential for research reinforced with skilful human resources and adequate facilities.

The principal mission of the RAFISMER is thus to act towards the reinforcement of the capacities and competences of the area in the field of research and endeavour for the installation of a capable strategy to make it possible to the countries to achieve the above mentioned goals.

Mister the Minister concluded by expressing the availability of Morocco to share with the Member of the Network the experience gained as regards fisheries research as well as the possibilities of improvement offered by Morocco in this field.

6- After welcoming the participants, Mr A. DAHMANI, the Permanent Secretary of the ATLAFCO, thanked the members for the Bureau for having backed the invitation and reaffirmed the availability of the ATLAFCO, to support the AFRIMSN so that this one can fulfil its mission which is essential for the reinforcement of the scientific and technical assistance among the Member States of the Conference.

7. At the end of the morning, a visit to the Headquarters of the INRH was organized where the Director General, the Chiefs of the Departments and their collaborators made a presentation of the activities of the various laboratories of the Institute.

8. At the resumption of the meeting, Mr A. BERRAHO, the President of the Provisional Bureau presented to the members the Agenda of the meeting for adoption.

9. A certain number of modifications were proposed; in particular the combination of items 2 and 3 and items 4 and 5 of the provisional Agenda. A topic relating to the valorisation and the development of new products was added to the other workshop.

10- The 10 points discussed in the adopted agenda (Appendix II) are the followings :

I – DISCUSSION OF THE PROJECT OF STATUTE OF THE NETWORK (AFRIMSN) AND ELABORATION OF THE INTERNAL RULES

The examination of this project caused many discussions. The basic remarks related primarily to the need for adding to this project a preamble as well as defining in a precise way the various bodies of the Bureau, in order to clarify the used terminology.

In addition, the objectives and missions of the Bureau were reformulated and treated on a hierarchical basis.

It was proposed that the amended statute be subjected for the examination by a lawyer for finalization. This last version should again be submitted to the members of the Office for review.

It was requested from the President of the Bureau and from the Permanent Secretary of the COMHAFAT to establish the Rules of procedure by taking into account of the modifications made to the statute. The version should be subjected to the Bureau before its examination by a Lawyer

II - ESTABLISHMENT OF AN ACTION -PLAN FOR 2003-2004

The second item concerns the development of a database of the experts and institutions of fisheries research. It was retained to entrust this task to the three Consultants who will be hired for each of the three principal sub-areas (Benguela, Golfe of Guinea and the Canaries). The Consultants should carry out the identification of the focal points who will be the interlocutors of the Network as well as to work-out an inventory of the institutes and establishments fisheries research of the region.

Concerning the organization of the workshops, the topics retained are the followings :

- The assessment of fisheries resources;
- The monitoring of the salubrity of the marine medium;
- The development of the aquiculture;
- The technology of fishing gears;
- The diffusion and vulgarization of the results of research to the actors of the sector;
- The management of fisheries ;
- The vaporization and development of new products.

To these topics, which were already identified during the creation meeting of the Network, a new topic on the valorisation and the development of new products was added. The priority of the topics at the level of the three sub-regions will be carried out by the consultants in accordance of the willing of each one of them,

With regard to the financing of the workshops, the Provisional Bureau and the Permanent Secretariat were invited to coordinate their efforts to mobilize the necessary funds for this matter.

After discussion, the calendar of execution of the Action –plan retained is as follows:

- Launching an international offer to tender for hiring the regional consultants, July 31, 2003;
- Recruitment of the regional consultants, September 30 2003;
- Execution of the one-month missions of the experts between October and December 2003.
- Deposit of the reports of the Experts on December 2003
- Organization of the first workshop: first six-month period of 2004.
- Organization of the second workshop: second six-month period of 2004.

III - DEFINITION OF THE TERMS OF REFERENCES AND RECRUITMENT OF REGIONAL EXPERTS

The recruitment of the experts to which the tasks retained within the framework of the consultancy should be preceded by international offer to tender, which will be launched in all the countries of the ATLAFCO, aiming at to identify the experts in the fisheries field even within of the area. Their mandate will be to draw up the inventory of the institutes of research, to identify the focal points and to identify the priorities as regards marine fisheries research.

A selection committee, composed by the President of the Bureau, the Permanent Secretary of the ATLAFCO and two members of the Bureau, will rule on the choice of the three experts. In the event of financial difficulty to gather this committee, the President of the Bureau will be elected to elect the experts. The latter must fulfil the following criteria:

- To have a higher academic formation in fisheries field;
- To have long experience (at least 10 years) in fisheries field;
- To have experience in organizing international meetings;
- To be bilingual and having a perfect command of the two principal languages of the Area (English and French).

IV – COLLABORATION ON WORKING-OUT THE RESEARCH PROGRAMS AND THE INTERNATIONAL MEETINGS

The Provisional Bureau has confirmed the relevance of the federator programs identified by the inaugural meeting and which concerns:

- The shared stocks;
- The marine ecosystems ;
- The predictive models of the management plans ;
- The management of the fisheries.

The execution of such programs within the framework of the network has as a finality to provide joint results usable by the member States of the ATLAFCO to establish a strategy as regards common management of the fisheries of the area, and to standardize the positions of the Member States in the international forums. What is possible only with in medium and long terms, provided the present stage of development of the Network.

V EXCHANGE OF RESEARCHERS AND SCIENTIFIC DOCUMENTS

The Provisional Bureau, after having confirmed the need for upgrading the various Institutes of research, estimated that the exchange of the researchers and the scientific documents could be considered only in the medium term (2004-2005). Indeed, this phase could be possible solely after the inventory is being performed by the regional consultants.

VI- MISCELLANEOUS

The Director of INFOPECHE proposed the conclusion of a memorandum between his organization and the Network . The Delegates accepted the proposal.

The Delegate of Cameroun insisted on the need for upgrading the whole of the institutes of the Network, in particular of those of the Gulf of Guinea.

The meeting recommended to establish conventions with the Organizations of the area, in particular with the CEEAC, the CRSP, the COREP, etc...

The Bureau recommends to the *ATLAFCO* to take into account the needs for financing the future activities of the *RAFISMER*.

The Bureau recommends the organization of these meetings, according to a rotary system, in the three sub-region already identified .

VII- DATE AND VENUE OF THE NEXT MEETING OF THE NETWORK

The Cameroun proposed to host the works of the next meeting of the Bureau expected in June 2004, provided an official confirmation.

11- the report was adopted unanimously of the members present and by acclamation. The President of the Network made the address of closure on behalf of his Excellency the Minister for Maritime Fisheries of Morocco, by congratulating the participants for the quality of the work achieved. He, in addition, expressed the wish that the activities of the Network continue in a constant and regular way.

The President pronounced on behalf of the presidency of the Bureau and the Permanent Secretariat, the closure of the meeting of the Network, on July 12, 2003 at 9:00 p.m.

**SECONDE REUNION DU BUREAU
RAFISMER**

Douala, Cameroun, 28-30 Juillet 2004

Rapport final

1. La deuxième réunion du Bureau du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER) s'est tenue à Douala au Cameroun, du 28 au 30 juillet 2004.
2. Quatre pays ont pris part à cette réunion ; le Cameroun, le Maroc, le Sénégal et le Gabon. La FAO et INFOPECHE ont également participé à la réunion en qualité d'observateurs.
3. La liste des participants est jointe en annexe 1.
4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Maurice DOUBE, Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et Technique, en qualité de Représentant de Monsieur le Ministre de la Recherche Scientifique et Technique du Cameroun. .
5. Dans son allocution, Monsieur le Secrétaire Général a remercié les délégués des pays membres du Réseau qui ont fait le déplacement pour participer à cette réunion et leur a souhaité la bienvenue. Il a rappelé les circonstances qui ont conduit à la création du RAFISMER en février 2003, à Casablanca, au Maroc et a réaffirmé l'engagement de la République du Cameroun à œuvrer pour l'atteinte des objectifs du Réseau.. Il a aussi exprimé le souhait que le Réseau puisse apporter des réponses au souci d'une exploitation durable des ressources marines des pays de la région. Il a conclu sur l'urgence d'unir tous les efforts pour résoudre les problèmes communs. Il a également exprimé le souhait que cet élan de solidarité puisse permettre de faire vivre les populations de la région ouest africaine dans la dignité et de transmettre à leurs enfants le patrimoine que leurs parents leur ont légué. A l'issue de son allocution, Monsieur le Secrétaire Général a déclaré ouverts des travaux de la réunion.
6. Monsieur Louis Gabriel PAMBO, Représentant du Président en exercice de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), après avoir vivement remercié les autorités et le peuple camerounais pour leur accueil chaleureux, a salué les réalisations de la COMHAFAT, plus précisément la création du RAFISMER. Il a renouvelé la ferme volonté de la Conférence d'atteindre tous les objectifs fixés par le Réseau. Il a enfin remercié les bailleurs de fonds et les organisations telles que la FAO et INFOPECHE pour leur collaboration et a sollicité le renforcement de leur soutien.

7. Monsieur Amar DAHMANI, Secrétaire Permanent de la COMHAFAT, a aussi remercié le Gouvernement du Cameroun pour avoir accepté d'abriter la deuxième réunion du Bureau du RAFISMER. Après avoir salué la subvention octroyée par le Gouvernement français et la contribution effective du Gouvernement du Maroc, il a insisté sur la nécessité de mieux protéger notre milieu marin et de bien gérer ses ressources. De même qu'il a sollicité le soutien technique et financier des donateurs, pour le renforcement des activités de ce Réseau.
8. Monsieur Abdellatif BERRAHO, Président du RAFISMER, a remercié les autorités camerounaises pour avoir bien voulu accepter d'organiser les travaux de cette deuxième réunion du Bureau. Il a ensuite rappelé la similitude des contraintes de la recherche halieutique et des sciences de la mer dans la région du Réseau, liés essentiellement à l'insuffisance des ressources humaines et des moyens matériels et financiers. De même qu'il a souligné le manque de synergie dans la réalisation des différents programmes de recherche au niveau de la région. Il a également soulevé l'existence de trois grands écosystèmes marins, à savoir le système des Canaries, le système du Golfe de Guinée et le système de Benguela. Et pour terminer, il a rappelé les principaux thèmes qui seront débattus lors de cette réunion. Il s'agit notamment, de l'adoption du projet de statuts de RAFISMER, de l'état d'avancement des enquêtes relatives à l'établissement des répertoires des instituts et experts de recherche, des mécanismes à même de renforcer la coopération entre le RAFISMER d'une part, et les organisations sous-régionales, régionales et internationales, spécialisées dans le domaine de la pêche, d'autre part, etc....
9. Les modifications apportées à l'ordre du jour présenté concernent les points 6 et 7. Il a été proposé, d'une part, de rajouter les institutions sous régionales et d'autre part, une reformulation a été faite pour mieux faire ressortir les aspects liés à la concertation entre les pays membres du Réseau. L'ordre du jour adopté est joint en annexe 2.

I – Adoption des projets de statut et de règlement intérieur

10. Lors de la première réunion du Bureau, il avait été proposé que les statuts amendés soient soumis à l'examen d'un juriste pour finalisation. La dernière version devant être à nouveau soumise aux membres du Bureau. C'est dans ce cadre que l'expert juriste qui a été retenu, a présenté le projet de statut qui est composé de six titres traitant essentiellement des objectifs et missions du Réseau, de sa composition, de son fonctionnement et de son organisation.
11. A l'issue des discussions, il a été recommandé d'intégrer la définition des membres du Réseau, à l'Article 4 du projet de statuts.

12. Les amendements apportés aux statuts ont été adoptés par le Bureau, par acclamation. Ceux ci figureront dans le bilan des activités du RAFISMER, lequel fera l'objet d'une présentation à la COMHAFAT, lors de la tenue de sa 6^{ème} session.
13. Dans une note circulaire, le Président du RAFISMER informera l'ensemble des membres du Réseau, de l'adoption des amendements des statuts et précisera la qualité du Bureau, élu pour une durée de 3 ans, lors de l'Assemblée Constitutive, réunie à Casablanca en février 2003.

II – Etat d'avancement des recommandations

14. Lors de la première réunion du Bureau, le recrutement d'un consultant avait été recommandé pour faire l'inventaire exhaustif des institutions de recherches et des experts des pays membres du RAFISMER.
15. Faute de moyens, le consultant n'a pas été recruté. Pour effectuer ce travail, le Président du RAFISMER, a désigné un groupe de travail restreint constitué d'un représentant du RAFISMER et d'un représentant du Secrétariat permanent de la COMHAFAT. A cet effet, deux formulaires relatifs aux institutions et aux experts ont été élaborés et envoyés aux pays membres. Sur les 22 pays contactés (35 personnes contactées), 12 ont déjà fourni les informations demandées. Une synthèse des résultats obtenus a fait l'objet d'une présentation et figur en Annexe 3.
16. Les participants sont mis d'accord pour une simplification du questionnaire des experts afin de faciliter la collecte des informations. En effet, le travail étant évolutif la base de données sera complétée, au fur et à mesure du développement du RAFISMER.

III – Mise en place des mécanismes de coopération entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales

17. Le Bureau a recommandé l'établissement de liens de coopération et de mécanismes de concertation entre les institutions membres du RAFISMER et les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la pêche.

IV – Concertation entre les institutions du RAFISMER en matière de formulation de programmes de recherche

18. L'importance d'une concertation entre les institutions du RAFISMER en matière de formulation des programmes de recherche, a été soulignée par tous les intervenants en vue d'une vision commune et concertée des problèmes concernant la région.

19. Un point d'information a été fait par l'expert de la FAO au sujet du programme Large Marine Eco systems (LME), placé sous l'égide du PNUE et dont la FAO est l'Agence d'exécution. Ce programme intéressera plusieurs pays d'Afrique riverains de l'Océan Atlantique.
20. L'achèvement du Programme d'évaluation des petits pélagiques de la région ouest africaine à l'aide des campagnes d'évaluation du navire de recherche norvégien Dr Fridtjof Nansen, a été soulevé. Dans ce cadre, la FAO est disposée à apporter son appui pour la poursuite de ces campagnes, à condition que les pays intéressés puissent contribuer au financement des activités de ce programme. Le représentant de la FAO a également donné des explications au sujet des nouvelles procédures se rapportant aux campagnes futures du N/R Nansen et que la FAO a proposées de les mettre en vigueur, à partir de 2005..

IV – Diffusion des résultats de recherche auprès des différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée

21. Le Bureau a recommandé de faciliter la diffusion de l'information entre les chercheurs des pays membres du Réseau, en mettant à leur disposition les résumés des articles et des publications ainsi que les programmes de recherche en cours de réalisation dans la région.
22. Le Bureau a recommandé la création d'un site Web spécifique au Réseau et la publication d'une lettre d'information pour améliorer la communication et la diffusion de l'information.

V – Réflexions sur divers thèmes

Exposé du Dr SATIA sur les programmes d'évaluation des ressources halieutiques

23. L'expert de la FAO a fait un exposé sur les programmes d'évaluation des ressources halieutiques. Après un bref historique des évaluations effectuées dans la région depuis 1964, une revue des programmes et initiatives menés, a été effectuée. L'accent a ensuite été mis sur les problèmes de communication entre la recherche et l'administration des pêches ainsi que sur la nécessité de créer des synergies entre les différents instituts de recherche et les programmes en cours de réalisation dans la région. Ceci, afin de s'assurer de la complémentarité entre les diverses actions. Il a été également jugé judicieux de mieux valoriser les travaux et les activités des organisations existantes, telles que la COMHAFAT, la CSRP, le COREP, le COPACE, l'ICCAT et la SEAFO. Il a été en outre recommandé, d'améliorer l'utilisation des résultats de la recherche, par l'administration et la profession de la pêche.

24. Au terme des débats, la réunion a fait deux principales recommandations. La première concerne la FAO qui a été sollicitée pour mettre en œuvre l'organisation d'un atelier de formation axé sur la communication entre la recherche et l'administration des pêches. La seconde est relative à la réalisation par le RAFISMER, de l'inventaire des projets et programmes de recherche déjà réalisés ou en cours d'exécution, au niveau de la région ouest africaine. Ceci, en vue de rationaliser les différentes interventions dans la région. Par ailleurs, la nécessité de mieux insérer les projets proposés par les donateurs, dans les politiques nationales se rapportant à la pêche, a été soulignée.

Exposé du Dr DJAMA sur la gestion des ressources : approche écosystémique

25. L'exposé sur l'approche écosystémique a mis l'accent sur la nécessité de réconcilier l'exploitation et la conservation des ressources halieutiques. L'insuffisance des informations sur les différentes composantes des écosystèmes marins (milieu physique, composante biologique, composante liée à l'exploitation, etc.), notamment celles obtenues à partir des échantillonnages biologiques, constitue l'une des contraintes à la mise en œuvre des modèles écosystémiques. Lors des débats ayant eu lieu sur ce point, la nécessité de la prise en compte des stocks partagés dans les approches écosystémiques, a été mise en évidence.

Exposé de Mr CHAFIK sur la salubrité du milieu marin

26. L'exposé sur la salubrité et la qualité du littoral a porté sur l'expérience marocaine en matière de contrôle, de suivi et d'évaluation de l'état du milieu marin, en vue de sa préservation et de la protection du consommateur des produits de la pêche ; ceci, conformément aux recommandations qui figurent dans le chapitre 17 de l'Agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992). Celles-ci stipulent que les parties concernées doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour atténuer les effets de la pollution des zones marines, notamment en procédant à des évaluations régulières de la qualité de l'environnement marin.

27. A cet effet, l'INRH a mis en place tout au long du littoral marocain, un réseau de surveillance de la salubrité et de la qualité du milieu marin, constitué de huit stations fonctionnelles. Au niveau des zones marines situées au large, la surveillance est effectuée à partir des échantillonnages biologiques, effectués au moyen des navires de recherche de cet institut.

Exposé du Dr TALL sur la valorisation des produits de la pêche

28. La valorisation des produits halieutiques est d'une importance primordiale pour l'Afrique. En effet, malgré la contribution croissante en volume de notre continent au sein du commerce mondial du poisson, celui-ci représente moins de 1% en valeur. Cela est dû à la faiblesse de la valorisation des produits de la pêche.

29. Par la suite, l'orateur a été mis l'accent sur les conditions nécessaires et suffisantes, préalablement au développement de produits à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, M. Tall a suggéré la mise en place d'une ligne de crédit à taux d'intérêt compétitif, en vue de permettre au continent africain de rattraper son retard.
30. A l'issue des discussions, il a été recommandé de mettre en place une cellule de réflexion, composée de vétérinaires, microbiologistes, biotechnologistes, ingénieurs en industrie alimentaire, etc., pour élaborer une stratégie à même de permettre aux pays africains, d'améliorer la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

Exposé de Mr NNA sur l'aquaculture : contraintes et perspectives

31. L'orateur a identifié un certain nombre de contraintes au développement de l'aquaculture. Il s'agit principalement de la faible volonté politique affichée par les Etats en matière d'aquaculture, du faible niveau de qualification des opérateurs, de l'insuffisance des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces indigènes, de la problématique liée à la production d'alevins de qualité, aux problèmes d'ordre foncier, institutionnel, juridique et fiscal, et enfin de l'inexistence d'industries locales de fabrication d'aliments piscicoles.
32. Les débats ont permis de dégager deux principales recommandations. La première porte sur la définition d'un mécanisme de promotion de l'aquaculture, afin d'attirer les investisseurs vers ce secteur. La deuxième quant à elle, vise à lancer des études permettant d'obtenir des aliments de qualité et de produire des alevins de grande fiabilité.

VI – Etablissement d'un plan d'action pour la période 2004-2005

33. Après discussion, les actions suivantes ont été retenues :

- Finaliser les inventaires des institutions et des experts ;
- Compléter la liste des points focaux ;
- Elaborer des termes de référence des consultants, pour effectuer l'inventaire des projets et programmes de recherche en cours de réalisation dans la région ;
- Organiser une réunion d'information regroupant les membres du RAFISMER et toutes les organisations intervenant dans la région ;
- Présenter à la COMHAFAT, le bilan des activités réalisées par le RAFISMER.

VII – Divers

34. Le Représentant du Président en exercice de la COMHAFAT, a attiré l'attention du Bureau sur l'absolue nécessité d'impliquer davantage, les membres anglophones et lusophones, dans les activités du Réseau.

VIII- Date et lieu de la troisième réunion du Bureau

35. Le Bureau a proposé la tenue de la prochaine réunion du Bureau, en Angola, sous réserve d'une confirmation officielle par les autorités compétentes de ce pays.
36. Le Bureau a mandaté le président du RAFISMER pour prendre attache auprès des autorités de ce pays.

IX- Adoption du rapport de la réunion du Bureau

37. Le rapport a été adopté, à l'unanimité des membres présents et par acclamation (y compris les recommandations des exposés effectués par les experts). Le Bureau a chargé le Secrétariat Permanent de la COMHAFAT à finaliser le rapport de cette deuxième réunion et à procéder à sa distribution.

VIII- Clôture de la réunion

38. Le Bureau a remercié les autorités camerounaises, pour les dispositions prises en vue du bon déroulement des travaux de cette rencontre.
39. Un message de remerciement et de gratitude a été adressé par les participants, au Gouvernement de la République du Cameroun.
40. Le Président du RAFISMER a prononcé l'allocution de clôture, en félicitant les participants pour la qualité du travail fourni. Il a par ailleurs, exprimé le souhait que les activités du Réseau puissent se poursuivre d'une manière soutenue et régulière.
41. Le Président a déclaré clos les travaux de la deuxième réunion du Bureau du RAFISMER, le vendredi 30 juillet 2004, à 20H30.

SECOND MEETING OF THE RAFISMER

Douala, Cameroun, July, 28-30, 2004

Final Report

1. The second meeting of the Bureau of the African Fisheries Research Institutes and Marine Sciences Network was held in Douala (Cameroun), from 28 to July 30, 2004.
2. Four countries took part to this meeting ; Cameroun, Morocco, Senegal and Gabon. FAO and INFOPECHE also participated to the meeting as observers.
3. The list of the participants is given in Appendix 1.
4. The opening ceremony was chaired by Mr Maurice DOUBE, the Secretary- General of the Ministry for Scientific and Technical Research, as a Representative of Mister the Minister for the Scientific and Technical Research of Cameroun.
5. In his speech, Mister the Secretary-General thanked the Delegates of the Member States of the Network which made the displacement to take part to this meeting and welcomed them. He pointed out the circumstances which led to the creation of the Network in February 2003, in Casablanca (Morocco) and reaffirmed the engagement of the Republic of Cameroun to endeavour for achieving the objectives of the Network, as his country similarly to other countries is faced with the problem of the decrease of fisheries production. He expressed the wish that the Network can bring answers towards a sustainable exploitation of the marine resources of the countries of the area. He concluded on the urgency to put all the efforts for solving the common problems. He also expressed the wish for much solidarity to make it possible for the populations of the African western area to live in dignity and to transmit to their children the heritage their parents bequeathed to them.
6. Mr. Louis Gabriel PAMBO, Representative of the President of Ministerial Conference on Fisheries Cooperation among African States bordering the Atlantic Ocean (ATLAFCO), after having warmly thanked the authorities and the people of Cameroun for their cordial reception, acknowledged the achievements of the ATLAFCO, particularly the creation of the Network. It renewed the firm will of the Conference to achieve all the goals laid down by the Network. He thanked finally all who may fund the Network activities as well as the organizations such as FAO and INFOPECHE for their collaboration and requested the reinforcement of their support.
7. Mr Amar DAHMANI, Permanent Secretary of the ATLAFCO, also thanked the Government of Cameroun for accepting to host the second meeting of the Bureau of the Network. After having acknowledged the subsidy granted by the French Government and the effective contribution of the Government of Morocco, he insisted on the need for better protecting our marine environment and for well managing its resources and requested the technical and financial support of donors, for the reinforcement of the activities of this Network.
8. Mr Abdellatif BERRAHO, the President of the Network, thanked the authorities of Cameroun for accepting to host this second meeting of the Bureau. He then pointed out the similarity of the constraints of fisheries research and the marine science in the area of the Network, primarily due to the insufficiency of human resources and the adequate financial and facilities available, as well as to the lack of synergy in the realization of the various research programmes at the level of the area. It also raised the existence of three great marine ecosystems, namely the system of the Canaries, the system of the Gulf of Guinea and the system of Benguela.

At the end, Mr. Berraho, recalled the principal topics to be discussed at this meeting. It acts in particular of the adoption of the project of statutes of the Network the progress report of the investigations relating to the establishment of the repertories of the institutes and experts

of research, the mechanisms to strengthen the co-operation between the Network on one hand, and the sub-regional AND International Organizations, specialized in the field of fisheries, on the other hand, etc....

9. The modifications made on the Agenda relate to the items 6 and 7. It was proposed, on one hand, to add sub-regional institutions and on the other hand, a reformulation was made for better emphasizing the aspects related to the dialogue among the Member States of the Network. The adopted agenda is given in Appendix 2.

I- Adoption of the projects of statute and the rules of procedures

10. During the first meeting of the Bureau, it had been proposed that the amended statutes should be subjected for the examination by a lawyer for finalization. The last version has to be again submitted to the members of the Office. It is within this framework that the Lawyer who was retained, have presented the project of statute which is composed of six titles primarily dealing with the objectives and missions of the Network, of its composition, its functioning and its organization.

11. At the end of the discussions, it was recommended to integrate the definition of the members of the Network, into the Article 4 of the Project of statutes.

12. The amendments brought to the statutes were adopted by the Bureau, by acclamation and will be presented with at the sixth session of ATLAFCO .

13. In a circular note, the President of the Network will inform the whole members, about the adoption of the amendments of the statutes and will specify the quality of the Bureau, elected for 3 years at the General Assembly held in Casablanca in February 2003.

II- Progress report on the recommendations

14. During the first meeting of the Provisional Bureau, the hiring (engagement) of a consultant had been recommended to make an exhaustive inventory of the institutions of research and the experts of the Member States of the Network.

15. By lack of means, the consultant was not hired. To carry out this work, the President of the Network, has organized a working group consisting of a representative of the Network and another one of the permanent Secretariat of the ATLAFCO. To this end, two forms relating to the institutions and the experts were worked-out and sent to the Member States. On the 22 contacted countries (35 contacted people), 12 have already provided the information. A summary of the data obtained was presented and appears in Appendix 3.

16. The participants agreed for a simplification of the questionnaire of the experts in order to facilitate the collection of information. Indeed, work being evolutionary the base of data will be supplemented, progressively development of the Network.

III- Establishment of the mechanisms of cooperation between the institutions, members of the Network and the sub-regional, Regional and International Organizations

17. The Bureau recommended the establishment of links of co-operation and mechanisms of dialogue between the institutions members of the Network and the sub-regional, regional, and international organisms acting in the field of fisheries.

IV- Coordination among the institutions of the Network as regards the formulation of research programs

18. The importance of a coordination amongst the institutions of the Network as regards the formulation of the research programs, was stressed by all the speakers for a common and concerted vision of the problems concerning the area.

19. A point of information was made by the expert of FAO about the program Large-marine Eco systems (LME), placed under the aegis of the UNEP and whose the FAO is the Agency of execution. This program will interest several African countries bordering the Atlantic Ocean.

20. The completion of the Programme of evaluation of small pelagic at the African western area using the evaluation campaigns carried on board of the Norwegian Research vessel 'Dr. Fridtjof Nansen', was raised. Within this framework, FAO is ready to bring its support for the continuation of these campaigns, provided that the interested countries can contribute to financing the activities of this program. The representative of FAO also gave supplementary explanations about the new procedures as regards the future surveys of the N/R Nansen . these procedures will be put into force in 2005.

IV- Diffusion of the results of research to the various users in the most suitable format

21. The Bureau recommended facilitating the diffusion of information among the researchers of the Member States of the Network, by placing at their disposal the summaries of articles and the publications as well as the Member states research programs under development in the area.

22. The Bureau recommended the creation of a specific Web site to the Network and the publication of a letter of information to improve the communication and the diffusion of information.

V - Reflexions on various topics

*** Presentation of Dr. SATIA on the programmes of fisheries stock assessment**

23. The expert of FAO made a presentation on the programmes of fisheries stocks assessment. After a short overview on the assessment of stocks carried out in the area since 1964, a review of the programs and initiatives carried out, was made. The stress was then laid on the problems of communication between the research and the administration of fisheries like and the need for creating synergies between the various institutes of research and the programs under development in the area. It was also considered judicious to collaborate with the existing organizations, such as the ATLAFCO , the CSRP, the COREP, the CECAF, CICTA and the SEAFO, and to endeavour in alleviating the gap between the results of the research and its use by the profession.

24. At the end of the debates, the meeting made two principal recommendations. The first relates to the FAO which was requested to organize a workshop for training focusing on the communication between the research and the administration of fisheries. The Second one relates to the realization by the Network an inventory of the projects and research programs already carried out or in the course of execution, at the level of the region for to rationalize the various interventions in the area. In addition, the need for better inserting the projects suggested by the donators, in the national policies referring to fishing, was underlined.

*** Presentation of Dr. DJAMA on the stock management: ecosystemic approach**

25. The presentation on the ecosystemic approach stressed the need for reconciling the exploitation and the conservation of fisheries resources. The insufficiency of information on the various components of the marine ecosystems (physical environment, biological component, component related to the exploitation, etc), in particular those obtained starting from biological samplings, constitutes some constraints for the development of ecosystemic models. At the time of the debates having taken place on this point, the need for the taking into account the question of shared stocks in the ecosystemic approaches was underlined.

*** Presentation of Mr. CHAFIK on the salubrity of the marine environment**

26. The presentation concerns the salubrity and the quality of the littoral related to the Moroccan experiment as regards control, and the follow-up and evaluation of the state of the marine environment, for its safeguarding the protection of the consumer of fishery products, in accordance with the recommendations which appear in chapter 17 of the Agenda 21 of the Summit of the Earth of Rio de Janeiro (1992). The latter stipulate that the concerned parties must make all the provisions necessary to mitigate the effects of the pollution of the marine zones, in particular while carrying out regular evaluations of the quality of the marine environment.

27. To this end, the INRH set up throughout the Moroccan littoral, an inspection network of the salubrity and quality of the marine environment, made up of eight functional stations. On the level of the marine zones located offshore, the monitoring is carried on the basis of the biological samplings, carried out by means of the research vessels of the Institute.

*** Presentation of Dr. TALL on the valorisation of fish products**

28. The valorisation of fish products is of paramount importance for Africa. Indeed, in spite of the increasing contribution in volume of our continent within the world trade of fish, this one represents less than 1% in value. That is due to the weak valorisation of the fish products.

29. Thereafter, the speaker stressed the conditions necessary and sufficient, prior to the development of products with strong added value. With this intention, Mr. Tall suggested the installation of a credit- line with at a competitive interest rate, in order to allow the African continent to make up for his lost time.

30. At the end of the discussions, it was recommended to set up a reflexion- cell, composed, microbiologists, bio-technologists, engineers in food industry, etc, to work out a capable strategy to allow the African countries, to improve sanitary-standards for the (valorisation of fish products).

*** Presentation of Mr. NNA on the aquaculture : constraints and prospects**

31. The speaker identified a certain number of constraints to the development of the aquaculture. It is mainly due to the weak political good-will of the member the States, to the low level of qualification of the operators, to the insufficiency of knowledge on the biology and the ecology of the indigenous species, to the problems related to the production of fingerlings, the problems of access to land, institutional, legal and tax, and finally to the inexistence of local industries to manufacture the piscicultural feed.

32. The debates made it possible to make two principal recommendations. They relate to the definition of a mechanism of promotion of the aquiculture, in order to attract the investors towards this sector. The second one aims at launching studies making it possible to obtain food of quality and to produce god quality of fingerlings.

VI - Establishment of an action plan for the period 2004-2005

33. After discussion, the following actions were retained:

- The finalization of the inventories of the institutions and the experts;
- The completion of the list of the focal points;
- To work -out terms of reference of the consultants, to carry out the inventory of the projects and research programmes under development in the area;
- The organization of a briefing-meeting gathering the members of the Network and all the Organizations intervening in the area;
- The presentation of the activities carried out by the Network to ATLAFCO.

VIII - Date and venue of the third meeting of the Bureau

35. The Bureau proposed to hold its next meeting in Angola, provided an official confirmation by the appropriate bodies of this country.

36. The Bureau has mandated the President of the Network to carry out the contacts with the authorities of this country.

IX- Adoption of the report of the meeting

37. The report was adopted, unanimously by the members participating by acclamation (including the recommendations of the speeches carried out by the experts). The Bureau instructed the Permanent Secretariat of the with the ATLAFCO to finalize the report of this second meeting and to proceed to its distribution.

VIII- Closure of the meeting

38. The Bureau thanked the authorities of Cameroun for the provisions taken that greatly helped unfolding the work of this meeting.

39. A message of thankings and gratitude was addressed by the participants to the Government of the Republic of Cameroun.

40. The President of the Network made an address of closure, congratulating the participants for the quality of the work achieved. He, in addition, expressed the wish that the activities of the Network can continue in a constant and regular way.

41. The President declared the second meeting of the Bureau closed on Friday July 30 2004, at 20H30 p.m..

**TROISIEME REUNION DU BUREAU
RAFISMER**

Luanda, Angola, 17-18 Avril 2006

RAPPORT FINAL

1. La troisième réunion du Bureau du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER) s'est tenue les 17 et 18 avril 2006 à Luanda en Angola.
2. Six pays ont été représentés à cette réunion, il s'agit notamment de : Angola, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Maroc, Mauritanie et Sénégal. Le directeur d'INFOPÊCHE a également pris part aux travaux de la réunion du RAFISMER en qualité de personne ressource.
3. La liste des participants est jointe en annexe.
4. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Pedro João Antonio, Vice Ministre des Pêches de la République de l'Angola.
5. Dans son message, la directrice de l'INIP a souhaité la bienvenue à tous les participants.
6. Dans son allocution, Monsieur Le Vice Ministre, ouvrant officiellement les travaux, a montré la disponibilité des autorités angolaises à œuvrer pour le bon déroulement de la réunion. Il a souligné que l'Angola est ouvert à la coopération de façon à aborder conjointement les différents défis, notamment le recueil d'information et la lutte contre la pêche illégale pour une exploitation durable des ressources halieutiques.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RAPPORT D'ACTIVITES 2004-2005

Examen de l'ordre du jour

7. L'ordre du jour tel que présenté, a été adopté à l'unanimité, est joint en annexe.

Rapport annuel 2004 -2005

8. Dans la présentation du rapport annuel, Dr. BERRAHO, Président du RAFISMER a rappelé que les premières étapes de la série de consultation ont été réalisées à travers les contacts auprès des institutions. Des données ont été collectées et les résultats des travaux entrepris ont permis :

- l'élaboration et l'édition du premier répertoire des institutions de recherche des pays membres de la COMHAFAT (Brochures et CD Rom) ;
 - l'identification des points focaux du RAFISMER ;
 - le démarrage de l'identification des priorités de recherche du RAFISMER ;
 - le démarrage de l'élaboration du répertoire des chercheurs, experts et techniciens des pays de la COMHAFAT ;
 - la réalisation et l'édition d'un guide (brochure et CD Rom) sur les crustacés et les céphalopodes qui sera étendu par la suite à toutes les autres ressources des pays de la COMHAFAT ;
 - l'élaboration et le dépôt auprès des autorités de la ville de Casablanca (Maroc), du statut du RAFISMER dont la version finale a été adoptée à Douala en 2004.
9. Le Président a par ailleurs insisté sur les possibilités d'organisation dans le futur, de séminaires visant le renforcement des capacités scientifiques dans les domaines suivants :
- évaluation des ressources et aménagement des pêcheries ;
 - surveillance de la qualité de l'environnement et de la salubrité des produits halieutiques ;
 - diffusion et vulgarisation des résultats scientifiques auprès des acteurs du secteur.
10. Le Président a insisté sur l'intérêt d'établir un partenariat entre le RAFISMER et le COPACE qui couvrent pratiquement la même zone géographique. Cette coopération permettra de favoriser la synergie et la complémentarité entre ces deux organisations régionales.
11. La présentation du Président a été suivie de quelques réactions en termes de contributions et d'interrogations. A cet effet, le représentant du Président en exercice de la COMHAFAT a insisté sur les recommandations des sessions précédentes et il a rappelé que le partenariat entre le COPACE et le RAFISMER nécessite un mémorandum d'entente. Il s'est interrogé sur l'état d'avancement de cette procédure.
12. Le représentant du Président en exercice de la COMHAFAT a profité de cette occasion pour insister sur l'importance de l'appui fourni par la Norvège dans le domaine de l'évaluation des petits pélagiques de la région de l'Afrique de l'Ouest. Il est également revenu sur la nécessité d'adopter l'approche écosystémique.
13. Le Président du RAFISMER a rappelé que la FAO est favorable à l'élaboration d'un mémorandum entre le RAFISMER et le COPACE invité officiellement à cette réunion. A cet effet, des contacts seront

entrepris en vue d'activer l'élaboration du mémorandum et sa signature par les deux organisations.

14. En ce qui concerne l'approche écosystémique, le Dr NKOSI de la délégation angolaise a demandé si le RAFISMER peut informer l'assistance sur l'état d'avancement des travaux réalisés dans ce domaine dans d'autres pays compte tenu du caractère récent de ce concept. Il a rappelé qu'en Angola, des programmes sont en cours avec la Namibie et l'Afrique du Sud, dans le cadre du BCLME. Cependant, ce processus est très délicat car les discussions continuent sur ce nouveau concept, mais il n'y a pas encore une plate forme commune. Il s'est interrogé sur la possibilité du RAFISMER à organiser des séminaires sur l'approche écosystémique.
15. Le Président a indiqué que le RAFISMER n'a pas encore mis en oeuvre un programme dans le domaine de l'approche écosystémique. Cette approche devrait donc être intégrée dans le plan stratégique à valider. Tenant compte du fait que, l'Afrique Australe est plus avancée dans ce domaine, les deux autres zones (Golfe de Guinée et Canaries) pourront bénéficier de l'expérience de cette dernière.
16. Dans sa réaction, le Dr TALL, Directeur de INFOPECHE, a remercié le Président pour la clarté de sa présentation et a insisté par ailleurs sur la pertinence d'une mise à jour permanente des répertoires élaborés.

PROGRAMME STRATEGIQUE DE RECHERCHE 2007-2011 DANS LA ZONE DU RAFISMER

Présentation du Dr. TALL

17. Le projet de programme stratégique a été élaboré à la demande du Secrétariat Permanent de la COMHAFAT et dans le cadre d'une consultation effectuée par le Dr Mika DIOP de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR). Compte tenu de la non disponibilité du consultant, le Dr TALL a été chargé de faire la présentation.
18. Le Dr TALL a commencé sa présentation par un aperçu sur l'évolution de la pêche dans le monde et les tendances vers une surexploitation des ressources marines. Il en a déduit la nécessité d'un suivi rigoureux des ressources halieutiques.
19. Il a ensuite présenté le plan stratégique du RAFISMER.

Discussions

20. Les participants ont insisté sur la nécessité d'intégrer l'environnement en tant qu'axe du programme stratégique.

21. Les débats ont abouti aux orientations générales suivantes :

- Le renforcement des capacités et la mise à niveau de la recherche halieutique ;
 - ✓ Revue des programmes de recherche nationaux ou régionaux ,
 - ✓ Harmonisation des méthodes de recherche,
- L'amélioration des connaissances sur les écosystèmes ;
 - ✓ Suivi environnemental de la distribution des espèces au sein des écosystèmes,
 - ✓ Systèmes d'informations et bases de données nationales et régionales,
- La promotion de la coopération entre les différents instituts de recherche d'une part, et les organisations sous-régionales, régionales et internationales, d'autre part.

22. Le plan de réflexion stratégique sera soumis à l'appréciation de la sixième réunion du Bureau des Ministres de la COMHAFAT après révision en fonction des remarques et orientations des représentants des pays membres de la COMHAFAT et des réponses au questionnaire qui leur sera transmis incessamment.

IDENTIFICATION DES POLES DE COMPETENCES

23. Les discussions ont porté sur le développement de pôles de compétences. Certains pays ont présenté les points forts de leurs instituts tout en exprimant leurs besoins en matière d'assistance scientifique et technique.

ACTIVITES PROPOSEES POUR 2006-2008

24. En attendant la finalisation du programme stratégique, les discussions ont permis de définir les actions suivantes classées selon l'ordre de priorité :

- ✓ L'organisation d'un atelier pour dresser un inventaire exhaustif de l'état de la recherche (institutions de recherche, experts, moyens disponibles, besoins en assistance, publications et travaux scientifiques, projets en cours selon les domaines et bailleurs potentiels).
- ✓ L'organisation d'un atelier sur la gestion écosystémique.

- ✓ L'organisation d'un atelier sur les méthodes d'évaluation des ressources halieutiques.

La proposition d'organisation de ces ateliers sera soumise à la sixième réunion du Bureau des Ministres de la COMHAFAT en vue d'un appui financier.

25. Les participants ont par ailleurs souhaité, qu'en plus des travaux liés aux activités du Bureau, une journée scientifique soit réservée lors des prochaines réunions du RAFISMER pour la présentation des résultats des travaux des chercheurs. Cette proposition a été jugée pertinente par le Président du RAFISMER. Elle a été alors unanimement approuvée.

QUESTIONS DIVERSES

26. Le délégué de la Mauritanie a informé l'assistance de la tenue d'une manifestation scientifique du 11 au 16 décembre 2006 en Mauritanie, sur l'évaluation des stocks et l'aménagement des pêcheries et d'un atelier sur les rejets en mer en 2007. Il a invité les différentes institutions du RAFISMER à y participer activement.
27. Le Dr NKOSI de la délégation angolaise a soulevé le problème de la fiscalisation de la pêche et la lutte contre la pêche illicite en Afrique.
28. Dans ce cadre, le Président du RAFISMER a annoncé qu'une étude sur la fiscalisation est en cours au Maroc. Les résultats seront mis à la disposition des pays qui le souhaitent.
29. Le Dr NKOSI a émis le souhait que les membres du RAFISMER puissent contribuer au financement de ses activités afin d'assurer la durabilité du Réseau. Les participants ont appuyé cette proposition.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

30. La prochaine réunion est prévue entre juin et juillet 2007.
31. Il est souhaitable que la prochaine réunion soit organisée dans la zone nord du Golfe de Guinée, dans un pays anglophone. Le secrétaire permanent de la COMHAFAT entamera les contacts nécessaires pour identifier le pays le plus à même à abriter cette réunion.

ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE

32. Le rapport de la réunion a été amendé et adopté par l'ensemble des participants.

33. Une motion de remerciements à l'attention de son Excellence Monsieur le Président de la République de l'Angola a été lue par Madame Oksana Tariche, Déléguée de Cap Vert,
34. La séance a été levée à 17h et a été suivie par une cérémonie de clôture présidée par Madame la Directrice de l'INIP.

THIRD MEETING OF THE RAFISMER

Luanda, Angola, 17-18 April 2006

FINAL REPORT - LUANDA

1. The third meeting of the

African Network of Fishery and Marine Science Research Institutes

Bureau du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER) was held from April 17-18 2006 in Luanda, Angola.

2. Six countries were represented at this meeting, specifically : Angola, Cape Verde, Ivory Coast, Morocco, Mauritania and Senegal. The director of INFOPÊCHE also took part in the deliberations of the meeting of RAFISMER as a resource person.
3. A list of participants is to be found in the annex.
4. The opening ceremony was presided by His Excellency Mr. Pedro João Antonio, Vice Minister of Fisheries of the Republic of Angola.
5. In her message the director of INIP bid the participants welcome.
6. In his address the Vice Minister, when officially opening the deliberations, stated that the Angolan authorities are eager to work for the success of the meeting. He stressed that Angola is willing to cooperate in order that a combined effort can be made to meet the challenges, in particular collecting information and the struggle against illegal fishing, aiming ultimately at the sustainable development of marine resources.

EXAMINING THE AGENDA AND ACTIVITY REPORT FOR 2004-2005

Examining the agenda

7. The agenda as presented was adopted unanimously and is to be found in the annex.

Annual report 2004 -2005

8. In his presentation of the annual report, Dr. BERRAHO, Chairman of RAFISMER, noted that the first stages in the series of consultations had been completed via contacts in the institutions. Data have been collected and the results of the work undertaken have allowed for :

- the creation and publication of the first directory of research institutions in the member countries of COMHAFAT/ATLAFCO (Printed brochures and CD-ROM) ;
 - the identification of the focal points of RAFISMER ;
 - a start to identifying the research priorities of RAFISMER ;
 - a start to creating a directory of scientists, experts and technicians in COMHAFAT/ATLAFCO countries ;
 - the completion and publication (printed brochure and CD-ROM) of a guide to crustaceans and cephalopods to be extended later to include other resources of the COMHAFAT/ATLAFCO countries ;
 - the writing and deposit of the statutes of RAFISMER with the authorities of the city of Casablanca, Morocco, in the final version as adopted in Douala in 2004.
9. The Chairman also stressed the possibilities of organizing seminars in the future aiming at enhancing scientific skills in the following fields :
- evaluation of resources and fisheries management ;
 - supervision of the quality of the environment and the healthy character of seafood products.;
 - distribution and explanation of scientific results to all workers in the sector.
10. The Chairman also laid stress on the need to establish a partnership between RAFISMER and CECAF, which cover practically the same geographical area. This cooperation will foster synergic and complementary activity between the two regional organizations.
11. The Chairman's presentation brought about reactions in the form of several contributions and questions. Here, the representative of the current chairman of COMHAFAT/ATLAFCO referred to the recommendations of previous sessions and recalled that a partnership between RAFISMER and CECAF requires a memorandum of understanding. He wondered how far this procedure had advanced.
12. The representative of the current chairman of COMHAFAT/ATLAFCO seized this occasion to stress the importance of the support provided by Norway in the field of evaluating small pelagics in the West African region. He also repeated the necessity of adopting an eco-systemic approach.
13. The Chairman of RAFISMER recalled that the FAO is favourable to the creation of a memorandum between RAFISMER and CECAF officially invited to this meeting. Here, contacts will be made with a view to activating the creation of the memorandum and its signature by the two organizations.

14. With regard to the eco-systemic approach, Dr NKOSI asked whether RAFISMER can report on the state of advancement of the work done in this field in other countries, seeing the relative novelty of the concept. He recalled that in Angola programmes are in progress with Namibia and South Africa within the framework of the BCLME. However, this process is very delicate as discussions are continuing about the new concept, but a common platform has yet to be established. He wondered whether RAFISMER could organize seminars on the eco-systemic approach.
15. The Chairman stated that RAFISMER has not yet set up a programme in the field of an eco-systemic approach. This approach should therefore be included in the strategic plan to be validated. Seeing that Southern Africa is more advanced in this field, the other two zones (Gulf of Guinea and Canaries) can profit from its experience.
16. In his reply, Dr TALL, Director of INFOPECHE, thanked the Chairman for the clarity of his presentation and stressed the relevance of a permanent updating of the new directories.

STRATEGIC RESEARCH PROGRAMME 2007-2011 IN RAFISMER'S AREA

Dr. TALL's presentation

17. The project for a strategic programme was prepared at the request of the Permanent Secretariat of COMHAFAT/ATLAFCO and as part of the survey carried out by Dr. Mika DIOP of the Sub-Regional Fisheries Commission (CSRP). Since the survey director was unable to be present Dr. TALL was requested to make the presentation.
18. Dr TALL began his presentation with an outline of the development of fisheries throughout the world and the tendency towards over-exploitation of marine resources. From this he saw the necessity for a strict oversight of fishery resources.
19. He then presented RAFISMER's strategic plan.

Discussions

20. The participants stressed the necessity of integrating the environment as a main theme of the strategic programme.

21. Discussions ended with the following general orientations :

- Enhancement of skills and modernizing of fisheries research ;
 - ✓ Review of national and regional research programmes ,
 - ✓ Harmonization of research methods,
- Improvement of knowledge about ecosystems ;
 - ✓ Environmental overview of the distribution of species throughout ecosystems,
 - ✓ National and regional information systems and databases,
- The promotion of cooperation between research institutes and sub-regional, regional and international organizations.

22. The strategic programme for further thought is to be put before the sixth meeting of the Bureau of Ministers of COMHAFAT/ATLAFCO for its appreciation after revision based on the remarks and orientations from representatives of the member countries of COMHAFAT/ATLAFCO and replies to the questionnaires are to be sent to them soon.

IDENTIFYING STANDARDS OF COMPETENCE

23. Discussions dealt with the development of standards of competence. Some countries presented the strong points of their institutes while stating their requirements in scientific and technical assistance.

ACTIVITIES PROPOSED FOR 2006-2008

24. In expectation of the finalization of the strategic programme, the discussions permitted the following actions to be defined, ranked in order of priority :

- ✓ The organization of a workshop to draw up an exhaustive inventory of the state of research (research institutes, experts, means available, assistance needed, scientific publications and work, current projects according to field and potential backers).
- ✓ The organization of a workshop on ecosystemic management.
- ✓ The organization of a workshop on methods for evaluating fisheries resources.

The proposal to organize these workshops will be put before the sixth meeting of the Bureau of Ministers of COMHAFAT/ATLAFCO with a view to securing financial support.

25. The participants furthermore expressed their wish, in addition to the work linked to the activities of the Bureau, for a whole day to be devoted to science during the next meetings of RAFISMER so that the results of the work of scientific researchers may be presented. This proposal was considered pertinent by the Chairman of RAFISMER, and was then approved unanimously.

MISCELLANEOUS QUESTIONS

26. The delegate from Mauritania informed the meeting that a scientific event is to be held from December 11-16, 2006 in Mauritania concerning the evaluation of stocks and fisheries management, and in 2007 there will be a workshop on discharges into the ocean. He invited all the institutions in RAFISMER to participate actively in it
27. Dr NKOSI raised the problem of taxation for fisheries and the struggle against illegal fishing in Africa.
28. Dr NKOSI expressed the wish that the members of RAFISMER may contribute to the financing of its activities in order to ensure the sustainability of the Network. The participants supported this proposal.
29. With regard to this, the Chairman of RAFISMER announced that a study on taxation is in progress in Morocco. The results will be put at the disposal of those countries that request them.

DATE AND PLACE OF THE NEXT MEETING

30. The next meeting is due to take place between June and July 2007.
31. It is preferable for the next meeting be organized in the northern zone of the Gulf of Guinea and in an English-speaking country. The permanent secretary of COMHAFAT/ATLAFCO will start making the contacts necessary to decide on the country best suited to hold the meeting.

ADOPTION OF THE REPORT AND CLOSING

32. The report of the meeting was amended and adopted by all participants.
33. A motion of thanks to His Excellency the President of the Republic of Angola was read by the lady delegate of Cape Verde.
34. The session was closed at 5 pm. and was followed by the closing ceremony presided by the lady Director of INIP.

SYMPOSIUM

**« LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES DANS LA COTE OUEST AFRICAINE »**

Agadir, Maroc, 16-18 Mai 2006

RAPPORT FINAL DU SYMPOSIUM

L'an deux mille six et les 16-17 et 18 mai, s'est tenu à Agadir (Maroc) le premier symposium organisé par la COMHAFAT sur le thème « la gestion durable des ressources halieutiques dans la côte ouest africaine ».

Outre les dix sept pays africains membres de la Conférence, une délégation du Japon et du Mali ont pris part aux travaux de cette rencontre à titre d'observateurs (la liste des participants est jointe en annexe).

Le Docteur DJOBO ANVRA JEANSON, représentant du Dr. Alphonse DOUATI, Ministre de la Production Animale et des Ressources Aquatiques de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT a été chargé de transmettre au gouvernement du Maroc, ses sincères remerciements et l'expression de sa profonde gratitude par l'intérêt que porte le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes du Maroc à la COMHAFAT, de même il a exprimé ses vifs et sincères remerciements à S.M le Roi Mohamed VI et à son gouvernement pour avoir accepté d'abriter ce symposium et pour l'appui régulier que le Maroc ne cesse d'apporter à cette organisation qui représente les 23 pays membres que compte le COMHAFAT.

Dans son intervention, le Président de la COMHAFAT a beaucoup insisté sur le déséquilibre entre les ressources marines disponibles et le niveau de la population humaine, rompu depuis les années 90 au détriment des ressources halieutiques et provoqué par une pression de pêche exagérée. Il a suggéré des remèdes efficaces à la situation de surexploitation, notamment **la gestion durable**.

Sur ce sujet, quelques questions ont été portées à la réflexion des participants au symposium et comment y parvenir pour :

- ✦ Gérer durablement les ressources sans faire référence au code de conduite pour une pêche responsable et à son application
- ✦ Appliquer le code de conduite pour une pêche responsable sans l'adhésion sincère des communautés de pêcheurs et des communautés riveraines ;
- ✦ Gérer durablement les pêcheries sans la participation et la qualification des divers intervenants (pêcheurs, gestionnaires, scientifiques, ...).
- ✦ Assurer l'adhésion sans la sensibilisation des communautés des pêcheurs, leur formation et leur implication dans les prises de décision.

Le discours du représentant du Président en exercice de la COMHAFAT est annexé à ce rapport

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mr. Mostapha FAIK, Inspecteur Général du Département des Pêches Maritimes représentant Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Développement Rural et des Pêches Maritimes. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a exprimé son inquiétude sur la situation alarmante des pêcheries de la région de la COMHAFAT, à l'image de la pêche mondiale soumise à une forte pression d'exploitation artisanale et industrielle, locale et étrangère.

Compte tenu du caractère partagé de certaines pêcheries, de la similarité du secteur halieutique dans nos pays et surtout de la faiblesse de nos moyens, il serait difficile de surmonter séparément, les problèmes de conservation des ressources marines et encore moins la reconstitution des stocks dégradés. Dans ce contexte, il a souligné que l'existence la COMHAFAT, est de nature à contribuer à endiguer ces problèmes et assurer la durabilité au développement halieutique.

Par ailleurs, il a souligné que dans le cadre du réseau REFMA, le Royaume du Maroc est constamment disposé à accueillir les étudiants africains dans ses établissements, l'organisation de stages spécifiques et la promotion de l'expertise africaine, de même, le Réseau des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la mer RAFISMER a été pour promouvoir la recherche scientifique et technologique et renforcer la coopération entre les établissement concernés.

Ceci permettra aux pays de la région d'initier des activités ciblées visant la formation scientifique et technique, la mise à niveau de la recherche halieutique ainsi que le perfectionnement de nos chercheurs pour une meilleure connaissance des écosystèmes marins et des pêcheries.

Il a réitérée la volonté du Maroc pour développer la coopération tripartite en mettant à la disposition de la COMHAFAT tous les moyens nécessaires, A la fin de sa présentation, il a exprimé la gratitude du Maroc au Gouvernement japonais pour l'intérêt accordé à la promotion de la coopération halieutique dans la région de ouest africaine.

Le représentant de Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Développement Rural et des Pêches Maritimes. du Maroc a salué les efforts déployés par la présidence actuelle et par son secrétariat permanent qui ont su insuffler à notre organisation une dynamique soutenue et il a déclaré l'ouverture du symposium sur la gestion durable des ressources halieutiques de la région ouest africaine.

Le discours du représentant de Monsieur le Ministre de l'Agriculture du Développement Rural et des Pêches Maritimes est annexé à ce rapport.

Ainsi les travaux ont été organisés en trois ateliers dont les contenus se résument comme suit :

ATELIER I : « QUELLE FORMATION MARITIME POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES »

L'atelier 1 s'est articulé autour de la présentation de trois thèmes focalisés sur l'importance de la formation des ressources humaines pour une gestion durable des ressources halieutiques.

Le 1^{er} thème a été exposé par Monsieur Abdelkabar RAFIKY, Chef de Division de la formation maritime au Département des pêches maritimes du Maroc et a été axé sur le thème : « Politique de formation dans le domaine des pêches maritimes : entre contraintes internes et exigences de gestion durable ».

L'intervenant a tout d'abord délimité le champ de son exposé qui se focalise essentiellement sur la formation du personnel chargé de la conduite, de l'exploitation et de la maintenance, en toute sécurité, des navires de pêche, à savoir les marins pêcheurs et les officiers navigants à la pêche.

Il a par la suite, situé l'enjeu d'un tel processus qui est de répondre adéquatement à la question cruciale de la qualification d'une génération capable de relever les défis du secteur de la pêche d'aujourd'hui et de demain, en termes d'exploitation par les nationaux de leurs ressources marines, de promotion de l'emploi, d'exploitation durable des pêcheries, de développement des compétences et d'expertise, tout en intégrant les évolutions réglementaires internationales et les progrès technologiques.

Il a ensuite défini le contexte général dans lequel évolue cette politique de formation, marqué dans la région par des difficultés liées à la pression démographique et les attentes sociales (lutte contre la pauvreté, exode rural et inégalités sociales), les pressions internationales et locales concernant la mise à niveau des droits fondamentaux des populations, ainsi que des conditions de travail et de sécurité.

Il a également relevé le contexte particulier et spécifique à la nature du milieu, à la vulnérabilité de la ressource, au manque de ressources financières suffisantes et à l'absence dans plusieurs pays, d'une organisation administrative spécifique à la formation maritime ou d'établissements compétents en la matière disposant d'un staff de formateurs.

Cette situation critique aggravée par la non intégration de l'élément humain dans la politique d'exploitation durable des ressources halieutiques, engendre comme

conséquence une sous exploitation des richesses nationales par les nationaux, des risques importants en matière de sécurité de la navigation et du travail et un manque à gagner en termes de maintenance et d'entretien des unités de pêche.

Devant un tel constat, l'émergence d'une politique cohérente de formation ne peut être que profitable au développement et à l'utilisation rationnelle et précautionneuse des pêches maritimes.

Cette politique peut être l'apanage d'une volonté politique nationale à travers l'implication de tous les acteurs engagés dans le processus de gestion et d'exploitation des ressources, les engagements des Etats au niveau des instances régionales et sous l'effet de l'évolution de la réglementation internationale telle que la Convention sur le droit de la mer de 1982, celle de Torremolinos de 1977, de la convention STCW-Pêche de 1995, des directives obligatoires ou facultatives de la FAO, de l'OMI et de l'OIT concernant la sécurité des navires et des marins pêcheurs, ou enfin sous l'effet de l'engagement des Etats de la région pour la mise en œuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR).

Les dispositions pertinentes de ce Code appellent clairement les Etats à renforcer la préparation et les qualifications des pêcheurs à travers des programmes d'éducation et de formation en conformité avec les normes et directives internationales en vigueur.

L'émergence et le développement de la formation dans la région ont été favorisés par la coopération multilatérale (JICA, ACIDI, AFD, AMCI) et par le soutien de la FAO, du PNUD, de la BAD et de l'UE.

Lors de son exposé, Monsieur RAFIKY a également démontré le lien existant entre la politique de formation et la gestion durable des ressources, notamment à travers les dispositions pertinentes du Code de conduite pour une pêche responsable.

Ce lien apparaît à trois niveaux :

Le 1^{er}, c'est celui de la conservation et la gestion des ressources halieutiques. En effet, les Etats sont invités à promouvoir, au moyen de l'éducation et la formation, la prise de conscience par les pêcheurs de la notion de pêche responsable et leur information sur les dispositions les plus importantes du Code, et sont appelés à faire participer les communautés de pêcheurs à la mise en place des plans d'aménagement.

Le 2^{ème} a trait à la protection du milieu marin à travers la maîtrise du fonctionnement et de l'entretien des machines marines, en familiarisant les équipages des navires de pêche à la notion de seuil maximum toléré par ledit milieu dans le cas de déversements des déchets.

Enfin, le 3^{ème} niveau concerne la sécurité et de la santé des marins pêcheurs à travers la tenue d'un registre contenant les informations liées à leur qualification et à leur aptitude.

Par ailleurs, la formation doit être comprise comme un axe privilégié de la coopération en vue de réaliser les objectifs du Code et sa mise en application.

La réussite de la politique d'aménagement est tributaire de la parfaite adéquation entre politique de formation et gestion durable, puisque l'outil de formation permet de véhiculer les contenus et les objectifs des mesures d'aménagement, et d'y faire adhérer les pêcheurs afin qu'ils puissent apprécier les nouvelles situations de pêche et la lecture correcte des plans d'aménagement.

Cela étant, cette politique n'aura de sens qu'à travers la mise en œuvre d'un programme d'action qui doit consacrer la formation comme axe essentiel du développement durable et intégrer l'élément humain comme axe stratégique des politiques de développement du secteur halieutique.

Pour ce faire, il faudrait relever le défi lié à la mise en place d'une formation qui puisse concilier, autant que possible, un certain nombre de préoccupations relatives à la sécurité des marins et des biens en mer, à la préservation des ressources, à l'hygiène et à la qualité des produits de la mer.

D'où l'intérêt de définir un cadre adéquat de formation qui tienne compte des besoins internes et des engagements internationaux, de déterminer l'Administration responsable de la formation, de cibler les bénéficiaires, de formuler les contenus et situer les niveaux de programmes, d'identifier l'espace de formation qui convient le mieux et enfin former une équipe de formateurs sur la base de profils adéquats et d'un statut motivant.

L'objectif en fin de compte est de répondre, à travers un système de formation approprié, aux attentes des populations en termes de création de richesses, d'emploi et de lutte contre les inégalités sociales, tout en se souciant de la sécurité des hommes, de la préservation de la ressource et du développement des compétences et des capacités d'innovation, d'adaptation et de reconversion chez les marins pêcheurs.

Concernant le 2^{ème} thème exposé par le Docteur Alioune Abi Taleb NGUER, Directeur de l'Ecole Nationale de Formation Maritime de Dakar (Sénégal), il s'est focalisé sur la présentation de la convention internationale de 1995 sur les normes de formation du personnel des navires de pêche, de délivrance des brevets et de veille (STCW-F) de l'OMI.

Dans sa brillante présentation, l'intervenant a rappelé les caractéristiques de la pêche, marquées par les risques générés par le milieu marin, la vétusté des navires, les risques élevés en terme de sécurité de la navigation et des conditions de travail à bord.

A cet égard, il a souligné « l'esprit de sécurité » qui doit accompagner l'exécution de toute activité de pêche, en essayant de trouver un juste équilibre entre une culture de prise de risque et une culture de sécurité, tant les conséquences sont dramatiques au plan social, économique et environnemental.

Il a relaté également les exemples d'accidents corporels sur les navires de pêche, les types de blessures ainsi que l'origine des accidents maritimes et leurs principales causes dont la fréquence et la gravité sont déterminées par les fonctions des tâches à bord.

Pour prévenir de tels accidents, il faudrait mieux concevoir les navires (navires « marins ») et mettre en œuvre une politique de formation adéquate capable de corriger et de minimiser les risques sus-mentionnés. Ainsi, la « culture de sécurité » doit devenir un élément clé de l'activité de pêche, de la pêche artisanale à la grande pêche.

La prise en compte de tous ces éléments a conduit à l'amélioration de la sécurité des navires de pêche, une formation de qualité des équipages et une réglementation spécifique à la sécurité maritime.

Le rôle de la formation dans la réduction des risques et le développement de la sécurité ont été mis en exergue, tout comme les avantages pouvant être tirés en terme d'amélioration des coûts, de qualité et de gain de temps.

Pour ce faire, il y a lieu de prendre en compte les aspects relatifs à l'acquisition des compétences, leur maintien et leur développement.

L'intervenant a souligné que l'OMI, la FAO et l'OIT ont apporté des réponses aux questions de la sécurité de la navigation et du travail à bord en adoptant un certain nombre d'instruments réglementaires visant le rehaussement du niveau de sécurité des navires de pêche.

Parmi ces instruments, on retiendra la convention STCW-F (F pour Fishing) qui n'est pas encore entrée en vigueur.

Le Docteur NGUER a rappelé le contexte d'élaboration de ladite convention avant de donner une présentation des dispositions pertinentes de cet instrument qui concerne les normes standards de formation pour les capitaines et chefs de quart des navires d'une longueur supérieure à 24 mètres, les mécaniciens de navire de

puissance propulsive supérieure à 750 kW ainsi que le personnel chargé des radiocommunications (Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer ou GMDSS : Global Maritime Distress and Sea Safety). Elle exige également une formation de base de sécurité – incendie pour tous les pêcheurs.

Après avoir présenté le contenu des différents chapitres de la convention ainsi que ses résolutions, il a focalisé sa réflexion sur les normes de compétences devant être acquises et sur la structure du système de formation et d'évaluation. L'important étant de vérifier que la norme de compétence a bien été acquise, plutôt que de se préoccuper de la manière dont cette compétence a été acquise.

Enfin, le Docteur NGUER a posé la question sur l'intérêt pour les Etats de la région à ratifier la convention, du fait des avantages qu'elle procure en termes d'uniformisation des standards de formation, de qualité de la formation, de sécurité et de reconnaissance internationale.

Le troisième thème présenté par Monsieur Babana Ould Yahia, Directeur de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches (ENEMP) de Nouadhibou (Mauritanie) a porté sur l'expérience mauritanienne dans le domaine de la « mauritanisation » de la flotte de pêche industrielle.

Dans son exposé, l'éminent intervenant a rappelé le contexte dans lequel s'est effectuée la mauritanisation de la flotte de pêche qui était accaparée par un fort pourcentage d'équipages étrangers. Cette mauritanisation devait répondre à des préoccupations liées à la résorption du chômage, l'arrêt de la fuite des devises, l'affirmation de la souveraineté nationale sur la ZEE mauritanienne et une exploitation rationnelle respectueuse de la législation nationale et de la réglementation internationale.

Par la suite, le conférencier a mis en relief l'effort à fournir pour accomplir dans de bonnes conditions cette mauritanisation.

Une présentation de la stratégie de mise en œuvre a ensuite été développée. Elle a porté sur trois axes :

- L'identification des besoins de la profession ;
- La structure de formation initiale ;
- Les mesures d'accompagnement.

Monsieur Babana Ould Yahia n'a pas omis de présenter la logique adoptée pour la détermination des besoins et de la durée de mise en œuvre de la mauritanisation. L'intervenant a ensuite présenté les formations assurées par l'ENEMP et a communiqué des statistiques sur le nombre de lauréats, toutes filières confondues, depuis la mise en place de la politique de mauritanisation.

A l'heure actuelle, la mauritanisation de la flotte est assurée à hauteur de 70%. Les postes restant (30%) concernent essentiellement l'Etat Major de la flotte de pêche et sont détenus globalement par un équipage étranger.

A la fin de son exposé, le conférencier a présenté les nouvelles orientations de la politique de formation en Mauritanie qui concernent :

- La mise en œuvre de la convention STCW ;
- La poursuite de l'effort de mauritanisation ;
- Le développement de l'aspect de recyclage et de la formation continue des marins en activité.

Les débats qui ont suivi les différentes présentations, ont porté sur un certain nombre de questions pertinentes focalisées sur :

- l'évaluation globale de la situation de la formation maritime dans la région ;
- La nécessité de mettre en place une politique de développement durable intégrant l'élément humain et sa formation ;
- La recherche des réponses les plus adéquates pour la sensibilisation des communautés de pêcheurs sur les dispositions pertinentes du code de conduite pour une pêche responsable et la vulgarisation de son contenu ;
- La prise en compte du genre dans ce processus ;
- La délimitation des champs d'intervention des secteurs de la pêche artisanale et de la pêche industrielle pour éviter les conflits actuels ;
- La nécessité d'adhérer ou de ratifier les conventions liées à la sécurité des navires et des gens de mer, notamment la convention STCW-F ;
- Le rôle important que doit jouer la formation pour le développement du secteur de la pêche artisanale ;
- Le rôle que doit jouer la coopération, notamment japonaise, pour le renforcement des capacités de formation des Etats membres de la COMHAFAT, en vue de soutenir les communautés des pêcheurs dans leur contribution essentielle au développement de l'économie halieutique dans la région ;
- Le développement de la coopération inter-institutionnelle et le rôle important que doit jouer le Regroupement des Etablissements de Formation Maritime Africains (REFMA), en matière de formation et de transfert d'expertises entre les Etats membres de la COMHAFAT.

ATELIER II : « UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES DANS LA COTE OUEST AFRICAINE ET DANS LE MONDE »

L'atelier 2 organisé par la COMHAFAT à Agadir le 17 mai 2006 sur le thème intitulé « L'utilisation durable des ressources halieutiques dans la côte ouest africaine et dans le monde » a été présidé par S. E. Monsieur Ibrahima Sory TOURE, Ministre des Pêches et de l'Aquaculture de la République de Guinée.

Cet atelier a été consacré aux organisations internationales chargées de la gestion des ressources marines avec examen approfondi du cas de la Commission Baleinière Internationale.

Les principaux thèmes ayant fait l'objet de discussions au sein de cet atelier concernent les aspects suivants :

- les conférences internationales liées à la pêche,
- la recherche scientifique sur les cétacés,
- les aspects pertinents de la prochaine session de la CBI.

1- Les conférences internationales chargées de la gestion des ressources marines.

La délégation japonaise a attiré l'attention des participants sur la question du chalutage des grands fonds qui sera examinée lors de la prochaine session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Elle a précisé qu'un projet de résolution est en cours d'adoption pour interdire les activités de chalutage des grands fonds et que le processus initié est similaire à celui appliqué au cas des filets maillants dérivants.

Il a été précisé que le projet de moratoire de l'interdiction du chalutage des grands fonds dans les eaux internationales au delà des juridictions des Etats côtiers sera soumis aux réunions prévues en 2006, dont notamment la 8^{ème} réunion des Parties de la Biodiversité et le Forum des pays de l'Océan Pacifique.

La délégation japonaise a exprimé ses inquiétudes quant à l'inexistence de fondements scientifiques et techniques pour l'adoption de moratoire ayant un impact sur l'exploitation durable des ressources marines.

Elle a également marqué son inquiétude quant au manque d'information et de sensibilisation des représentants des Etats au sein des Nations Unies. A ce titre, plusieurs délégations ont souligné l'intérêt de disposer d'une documentation spécifique ainsi que des résultats des recherches menées en vue d'élaborer des arguments pour soutenir les positions à défendre au sein des institutions spécialisées.

Plusieurs délégations ont souligné la nécessité de prendre en considération les intérêts des pays en développement et de mettre en place un cadre approprié pour la gestion des stocks peuplant les grands fonds au large des côtes ouest africaines.

Il a été rappelé que le Comité des Pêches de la FAO avait adopté lors de sa dernière session de Mars 2005 une résolution visant le renforcement du contrôle des activités de chalutage des grands fonds et la lutte contre la pêche illicite, non réglementée et non déclarée.

A ce titre, la délégation japonaise a attiré l'attention sur l'impact de l'interdiction du chalutage des grands fonds sur les possibilités de développement futur des pays en développement qui ne sont pas actuellement visés par une telle résolution.

Les participants ont reconnu la nécessité de fonder les principes de la gestion durable des ressources sur des considérations scientifiques.

S'agissant des mesures préconisées dans le cadre de la Convention Internationale sur le commerce des espèces menacées d'extinction (CITES), il a été rappelé qu'en ce qui concerne les espèces marines, un accord a été établi entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour l'élaboration des mesures de gestion de ces espèces telles que les requins.

La délégation japonaise a indiqué qu'elle compte proposer un déclassement de certaines espèces de baleines de l'Annexe I à l'Annexe II de la CITES lors de la 14^{ème} Conférence des Parties de la CITES prévue du 3 au 15 Juin 2007 à La Haye aux Pays Bas.

S'agissant du volet relatif aux subventions à la pêche soumis actuellement à l'examen de plusieurs instances internationales, la délégation japonaise a précisé que le Japon exclut tout appui aux projets visant l'accroissement de l'effort de pêche et privilégie les actions d'appui à la gestion des ressources marines, y compris l'aquaculture et le repeuplement.

Les participants ont été informés de la tenue de la 59^{ème} session de la CBI du 4 Mai au 1^{er} Juin 2007 en Alaska aux Etats Unis d'Amérique.

2- La Recherche scientifique sur les cétacés

A l'occasion de cet atelier, Mr DIALLO de la république de Guinée a présenté les résultats des quatre campagnes menées par les navires de recherche ITAF DEME du CRODT et GENERAL LANSANA CONTE du CNRHB (Boussoura) entre 2002 et 2006.

Il a précisé que l'objectif recherché par ces campagnes est d'obtenir des informations sur l'abondance et la distribution des cétacés en Atlantique centre est. Ces campagnes auxquelles ont participé des chercheurs des instituts de recherche de la région (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin, Gabon, Togo, Cameroun, Mali, Cap Vert, Guinée Bissau et Namibie) avaient été financées par le Japon.

Suite à cet exposé, plusieurs délégations ont formulé le souhait d'étendre l'aire d'observation en vue d'intégrer les eaux maritimes non couvertes depuis le lancement de ce programme d'observation.

Certains délégués ont formulé le souhait de faire participer les chercheurs de la région ouest africaine aux investigations scientifiques menées même dans d'autres régions et de les initier aux recherches sur les aspects génétiques et alimentaires des cétacés.

Il a été suggéré de mettre en valeur les résultats des recherches menées dans cette région, en les mettant à la disposition du Comité scientifique de la CBI, et justifier ainsi l'intérêt des pays de la région aux travaux de la Commission.

Les participants ont été informés sur les deux programmes de recherche menés par l'Institut japonais de Recherche sur les cétacés dans l'océan antarctique depuis 1987 et dans l'océan nord ouest pacifique depuis 1994. Des indications ont été communiquées sur le déroulement des campagnes de recherche ainsi que les principaux résultats auxquels elles ont abouti.

Il a été indiqué que ces programmes de recherche ont permis de confirmer la compétition existant entre les populations des cétacés notamment celles des petits rorquals, les rorquals communs d'une part et les pêcheurs d'autre part quant à la ponction sur les ressources marines.

3. Le cas particulier de la CBI

Les participants ont été informés de la situation actuelle de la Commission Baleinière Internationale et des principaux sujets de controverse sévissant au sein de cette organisation, à savoir le RMS, les sanctuaires, le moratoire, le mode de scrutin, l'interprétation simultanée, la contribution financière, ...etc.

A ce titre, les participants ont examiné les possibilités d'y remédier ou du moins à adopter une stratégie en vue de surmonter ces difficultés.

Les experts ont jugé utile de formuler les recommandations suivantes :

- ✦ Sensibiliser les membres de la COMHAFAT n'ayant pas encore adhéré à la CBI à l'intérêt de devenir membres de cette Commission en vue d'y défendre les intérêts de la région ouest africaine,
- ✦ Inscrire la question de la CBI et des organisations similaires à la prochaine session de la COMHAFAT,
- ✦ Renforcer les programmes de recherche sur les cétacés dans la région ouest africaine.

ATELIER 3 : « IDENTIFICATION DES STOCKS PRIORITAIRES DANS LES ZEE DES ETATS MEMBRES DE LA COMHAFAT »

L'atelier 3 du Symposium sur la « Gestion durable des ressources halieutiques dans la côte Ouest Africaine » portait sur le « Pêcheries prioritaires dans la côte ouest africaine ».

La séance a été présidée par le Docteur Abdellatif BERRAHO, Directeur Général de l'Institut National de Recherche Halieutique de Casablanca et Président du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutiques et des Sciences de la Mer (RAFISMER)

Le Thème développé est 'l'identification des stocks prioritaires dans les ZEE des Etats membres de la COMHAFAT, présenté par le Docteur Mika DIOP, Consultant du RAFISMER.

Dans son exposé, le Dr. DIOP a présenté les résultats des évaluations entreprises sur les différents stocks démersaux et pélagiques de la région du COPACE, en dégagant les principales contraintes et formulant des propositions pour une bonne gestion durable des ressources halieutiques de la région COMHAFAT

Les ressources halieutiques abordées ont concerné 62 unités de stocks dont 8 sont constitués de céphalopodes, 11 de crevettes, 4 de merlus, 32 de poissons démersaux et 7 de petits poissons pélagiques.

Les résultats de cette présentation montrent que la plupart des stocks démersaux sont soit surexploités (céphalopodes) ou pleinement exploités (merlus, crevettes et autres sparidés). Concernant les d'autres stocks demersaux et par manque de données fiables sur les indices d'abondance et des statistiques de pêche, l'état du niveau d'exploitation de ces ressources reste peu probant. Concernant les ressources pélagiques, elles commencent à montrer des signes apparents de pleine exploitation.

Suite à ce constat, le Dr. DIOP a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les connaissances sur ces ressources pour pouvoir fournir aux décideurs, des éléments d'appréciation pertinents afin de prendre des mesures efficaces pour une gestion durable des ressources halieutiques.

Dans ce cadre, le Dr. DIOP a fait les propositions suivantes :

- ✚ Renforcement des capacités scientifiques et techniques des structures de recherche ;
- ✚ Réalisation régulière des campagnes d'évaluation des ressources ;
- ✚ Développement et/ou consolidation de la coopération régionale et internationale en matière de recherche halieutique ;
- ✚ Etude de la distribution spatio-temporelle des juvéniles
- ✚ Protection des espèces et de leur reproduction ;
- ✚ Estimation des prises accessoires et des rejets de la pêche industrielle ;
- ✚ Amélioration des connaissances sur les relations interspécifiques et les capacités de réponse des écosystèmes
- ✚ Mise en place d'un système efficace de surveillance et de contrôle en mer et à terre

Au terme de son exposé, Dr. DIOP a fait les deux recommandations suivantes :

1. Adoption d'une approche de précaution et non du principe de la preuve face au risque pour l'exploitation des ressources pélagiques qui montrent des signes de pleine exploitation. Quand on ne dispose pas de données sur la ressource, **on doit diminuer l'effort de pêche en attendant d'avoir des éléments d'information pertinents d'aide à la prise de décision**
2. Poursuite des recherches pour le développement de l'aquaculture dans la région du COMHAFAT

La présentation du Dr. DIOP a soulevé plusieurs remarques de la part des différents intervenants qui ont exprimé leurs préoccupations en faisant des commentaires et des propositions relatives à leur région. Les points abordés lors de cette séance ont porté principalement sur :

- ✚ L'insuffisance des données statistiques et biologiques
- ✚ Le manque de moyens de surveillance et d'évaluation des stocks ;
- ✚ Le déséquilibre entre les régions nord et sud en matière de connaissances sur l'état des pêcheries, de suivi direct de l'état des ressources, de capacité des ressources humaines, ...etc. ;
- ✚ L'insuffisance de la prise en compte des stocks chevauchants ou d'intérêt commun.

Les débats ont été focalisés sur les ressources halieutiques et la situation alarmante qu'elles subissent actuellement

La pollution marine provoquée par l'exploitation pétrolière offshore dans certains pays de la région COMHAFAT, est parmi les causes de la diminution de la disponibilité des ressources marines

Le conférencier a focalisé son intervention sur les ressources marines de la région nord de la zone COMHAFAT, le même effort serait apprécié pour présenter l'état des ressources de la zone centre et la zone sud de la région COMHAFAT

Certaines espèces n'ont pas été évoquées (exemple : les requins qui constituent 42% des captures au Congo)

Après de fructueux débats, les participants ont fait les recommandations suivantes :

- ✚ La mise à niveau de la recherche halieutique dans les pays de la région ;
- ✚ L'élaboration et la mise à niveau des plans d'aménagement des pêcheries ;
- ✚ L'harmonisation des politiques et des législations en matière de pêche ;
- ✚ L'harmonisation des positions lors des négociations d'accords de pêche ;
- ✚ La mise en place de systèmes d'information halieutique au niveau des pays de la région ;
- ✚ La mise en place d'un système d'information sur l'aquaculture ;
- ✚ L'exploitation rationnelle des moyens matériels et techniques disponibles dans la région en matière de recherche et de surveillance ;
- ✚ L'identification des pôles de compétence en matière d'Aquaculture.
- ✚ L'échange d'information et de diffusion des résultats de recherche entre les différents pays de la région.
- ✚ L'adhésion du Maroc au sein de la Sous-Commission Régionale et de la Pêche (SCRP)
- ✚ L'utilisation d'autres langues permettant aux différents participants des pays anglophones et lusophones de mieux suivre les débats.

ACTIONS DIVERSES

En marge de ce symposium, les différents participants ont visité le Centre Spécialisé de Valorisation et de Technologie des Produits de la Mer de l'INRH à Agadir, l'Institut Supérieur des Techniques de Pêche Maritime et le navire de formation 'Al HASSANI'

CONCLUSIONS

Dans son allocution, et après avoir remercié tous les participants pour la qualité de leurs interventions et le Japon pour son soutien constant, le Dr. BERRAHO a synthétisé les principaux points discutés lors l'atelier N° 3 comme suit :

- ✚ Situation alarmante des différents stocks de notre région ;
- ✚ Mise en place des plans d'aménagement des différentes pêcheries;
- ✚ Mise en place des systèmes d'information aussi bien pour l'Aquaculture que pour la pêche ;
- ✚ Harmonisation du système d'évaluation des ressources dans tous les pays de la région COMHAFAT ;
- ✚ Identification des pôles de compétence en matière d'Aquaculture:
 - Centre spécialisé de l'INRH à M'diq pour l'Aquaculture marine qui a mis au point un aliment pour la pisciculture à base de farine de poisson. Ce Centre est disposé à recevoir des stagiaires africains
 - Nigeria ou côte d'Ivoire pour l'Aquaculture continentale
 - Autres pays pour l'aquaculture des crustacés et des céphalopodes
- ✚ Identification des pôles de compétence en matière de Technologie de Valorisation des produits de la mer
 - Centre spécialisé en Technologie de valorisation des produits de la mer de l'INRH d'Agadir qui a mis au point de nouvelles techniques de valorisation (Développement de nouvelles techniques de conservation ; extraction d'oméga 3...),
 - Ce centre est également disposé à recevoir des stagiaires africains pour partager les résultats obtenus avec les institutions intéressées de la région de la COMHAFAT
- ✚ Renforcement des capacités scientifiques et techniques des structures de recherche dans la région COMHAFAT dans le cadre de la RAFISMER,

CLOTURE

La séance de clôture a été coprésidée par Dr. ABDELLATIF BERRAHO, Président de la RAFISMER et Dr. DJOBO ANVRA JEANSON, représentant du Président de la COMHAFAT.

La Séance a été levée vers 20h :00 le 19/05/2006.

SYMPOSIUM

«SUSTAINABLE MANAGEMENT OF WEST AFRICAN COASTEL FISHERIES»

Agadir, Morocco, 16-18 May 2006

FINAL REPORT

The first symposium organized by COMHAFAT/ATLAFCO/ on the theme of “Sustainable management of West African coastal fisheries resources” took place in Agadir, Morocco, on 16, 17 & 18 May 2006.

In addition to the seventeen African members of the Conference, delegations from Japan and Mali also took part in the work of this meeting as observers (a list of participants is attached).

Dr. DJOBO ANVRA JEANSON, representing Dr. Alphonse DOUATI, Minister of Livestock Production and Water Resources of the Ivory Coast and current Chairman of COMHAFAT/ATLAFCO, was asked to convey his sincere thanks and profound gratitude to the Government of Morocco – represented by Mr. Mohand Laesser, Minister of Agriculture, Rural Development and Ocean Fisheries for having accepted to host this symposium, and for the continued interest and constant support given by the Kingdom of Morocco to COMHAFAT/ ATLAFCO.

In his address, the Chairman of COMHAFAT/ATLAFCO laid considerable stress on the imbalance between marine resources available and the level of human population, caused by excessive pressure on fishing and the deterioration of fisheries resources overworked since the 1990s. He suggested some effective remedies to the situation of overfishing; in particular, sustainable development.

The participants at the symposium were asked to reflect on several questions on this subject and what solutions could be proposed :

- Creating a policy for the sustainable management of resources without making reference to the code of conduct for responsible fishing and its application
- Applying the code of conduct for responsible fishing without the wholehearted support of fishing and coastal communities ;
- Creating a policy for sustainable management of fisheries without the participation and intervention of many parties (fishermen, managers, scientists, ...).
- Obtaining support without having to educate the fishing communities, instructing them and involving them in decision-making.

Mr. Mostapha FAIK, Inspecteur General of the Ocean Fisheries Department, who presided over the opening ceremony in the name of the Minister of Agriculture, Rural Development and Ocean Fisheries, bid welcome to all the participants. He expressed his concern at the alarming situation for the fisheries

of the COMHAFAT/ATLAFCO region, subject just as all fisheries worldwide to the strong pressures exerted by exploitation from traditional and industrial, local and foreign groups.

Seeing that some fisheries share certain characteristics, and that there are similarities in the fisheries sector in our countries – and in particular our lack of means – it would be hard individually to overcome the problems of conservation of marine resources, and even more the rebuilding of depleted stocks. In this context, he stressed that COMHAFAT/ATLAFCO exists to help stem these problems and guarantee the sustainability of fisheries development.

Moreover, he stressed that through the network of REFMA (African Maritime Training Schools Group), the Kingdom of Morocco is always ready to welcome students from COMHAFAT/ATLAFCO member countries in its establishments in order to organize special training courses and improve African expertise. He also noted that RAFISMER (African Network of Fishery & Marine Science Institutes) was created as part of COMHAFAT/ATLAFCO's activities in order to promote scientific and technological research and strengthen cooperation among the establishments concerned.

This will allow the countries of the region to initiate targeted activities aimed at scientific and technical training, upgrading fisheries research and increasing the knowledge and expertise of workers in the fields of marine ecosystems and fisheries.

He reiterated that Morocco is willing to develop tripartite cooperation by placing all necessary means at the disposal of COMHAFAT/ATLAFCO. At the end of his presentation, he expressed the Morocco's gratitude to the Japanese government for the interest it has shown in the promotion of fisheries cooperation in the West African zone.

After paying tribute to the efforts made by the current Chairman's office and by the Permanent Secretariat of COMHAFAT/ATLAFCO enabling life to be breathed into the whole Conference, the Minister's representative declared open the work of the Symposium on sustainable management of West African coastal fisheries.

The symposium was organized in three workshops the content of which can be summarized as follows :

WORKSHOP I : “WHAT MARITIME TRAINING FOR SUSTAINABLE MANAGEMENT OF FISHERIES RESOURCES?”

Workshop 1 centred round the presentation of three themes focusing on the importance of training human resources in the sustainable management of fisheries resources.

The first theme was developed by Mr. Abdelkabir RAFIKY, head of the maritime training division at the Moroccan Department of Ocean Fisheries, and

concentrated on the theme of : “Training policy in the field of ocean fisheries : between internal restrictions and requirements for sustainable management”.

The speaker first delimited the field of his presentation, which focused essentially on the training of workers who are entrusted with the safety, operation and maintenance of fishing vessels – i.e. sea fishermen and fishing boat officers.

He then explained the challenge facing such a process which is to provide a satisfactory answer to the crucial question of forming a generation capable of accepting the challenges facing the fishing sector today and tomorrow, in terms of exploitation of marine resources by nationals, improvements in employment, sustainable development of fisheries, development of skills and expertise, and at the same time taking into account changes in international regulations and advances in technology.

He continued by defining the overall context for developing this training policy, which in the region is affected by problems caused by demographic pressure and social expectations (fight against poverty, rural exodus and social inequality), international and local pressure concerning upgrading the fundamental rights of the population, as well as conditions of work and security.

He also brought up the particular and specific aspect of the nature of the surroundings, the vulnerability of the resource, the lack of adequate financial backing and the absence in some countries of an administrative structure concerned specifically with marine training or competent establishments staffed with experienced instructors.

This critical situation, made more serious by the lack of integration of the human element into policies of sustainable development of fisheries resources, creates in consequence underexploitation by local people of their natural wealth, serious dangers in matters of safety, navigation, and labour, and a loss of earnings in terms of maintenance and fishery units.

When this position is considered, the emergence of a coherent training policy can only be advantageous to the development and rational and prudent use of marine fisheries.

Such a policy can be an integral part of a country’s political will through the involvement of all the players concerned in the process of the management and exploitation of resources, the commitments of countries at the level of regional authorities and under the effect of changes in international regulations such as the 1982 Convention on the Law of the Sea, and the one at Torremolinos in 1977, the STCW Fisheries Convention of 1995, the compulsory or optional directives of the FAO, the IMO and the ILO regarding the safety of ships and sea fishermen, or finally under the effects of the commitment of countries of the region to apply the Code of Conduct for Responsible Fishing (CCRF).

The relevant provisions of this Code clearly call on countries to improve the preparation and qualification of fishermen through programmes of education and instruction in accordance with current international standards and directives.

The emergence and development of training in the region have been aided by multilateral cooperation (from JICA, CIDA, AFD, AMCI) and by the support of the FAO, the PNUD, the BAD and the EU.

During his presentation, Mr. RAFIKY also demonstrated the link existing between training policy and sustainable management of resources, notably through the relevant provisions of the Code of Conduct for Responsible Fishing.

This link can be seen on three levels :

The first is the conservation and management of fisheries resources. In fact, countries are invited to promote, through education and training, awareness by fishermen of the notion of responsible fishing and information about the most important parts of the Code, and they are called upon to include fishing communities in the execution of development plans.

The second deals with the protection of the marine environment through a thorough knowledge of the operation and maintenance of marine engines, by familiarizing the crews of fishing vessels with the notion of the maximum limit permitted for this environment for the disposal of waste.

Finally, the third level concerns the safety and health of sea fishermen through keeping a register containing information about their qualifications and aptitudes.

Moreover, training must be understood as an important means of cooperation with the aim of achieving the objectives of the code and its implementation.

The success of the development policy depends on a perfect balance between training policy and sustainable management, since the training tool enables the contents and objectives of the development measures to be conveyed to the fishermen who must learn to respect them so that they can appreciate the new fishing situation and have a clear understanding of the plans for development.

That being the case, this policy will only have any meaning if an action plan is implemented with training considered an essential path towards sustainable development and the human element a strategic path for development policies in the fisheries sector.

In order to achieve this, the challenge must be accepted of establishing a type of training able to reconcile as far as possible a number of concerns about the safety of sailors and goods at sea, the protection of resources, and the hygiene and quality of marine products.

Hence the interest in defining a suitable training framework to take into account both domestic requirements and international commitments, to decide on the

branch of government responsible for training, to target the beneficiaries, to formulate the content and fix the level of the programmes, to identify the area best suited for training and finally to train a team of instructors on the basis of suitable profiles and a statute providing rewards.

The final objective is to respond, by means of a system of suitable training, to the expectations of the population in terms of the creation of wealth, jobs, and the fight against social inequality, at the same time bearing in mind the safety of workers, protection of the resource and the development of skills and capacities for innovation, adaptation and reconversion among sea fishermen.

Concerning the second theme, Dr. Alioune Abi Taleb NGUER, Director of the National Marine Training School in Dakar, Senegal, focused on the presentation of the 1995 international convention on the standards of training for fishing vessel personnel, the issuance of operating certificates and supervision (STCW-F) by the IMO.

In his outstanding presentation, the speaker recalled the realities of fishing, marked by the dangers of the environment, the dilapidated state of vessels, the high risks in terms of safe navigation and working conditions on board.

In this respect, he stressed the “spirit of safety” which must accompany all fishing activity, by trying to find a just balance between a risk-taking culture and a culture of safety, either of which can have a dramatic impact on social, economic and environmental levels.

He also gave examples of accidents to crew members on fishing vessels, types of injuries as well as the origins of accidents at sea and their principal causes, the frequency and seriousness of which are determined by the tasks to be done on board.

To prevent such accidents it is necessary to have a better idea of ships (“ocean-going” ships) and establish an adequate training policy capable of correcting and minimizing the above risks. In this way a “culture of safety” must become a key element in the business of fishing, from traditional to industrial types.

Taking all these elements into account has led to an improvement in safety on fishing vessels, a higher standard of crew training and specific regulations for safety at sea.

The role of training in the reduction of risks and the improvement of safety was underlined, just as were the advantages capable of being drawn in terms of improvement in costs, quality and saving of time.

In order to do this, it is necessary to take into account aspects relating to the acquisition, recycling and development of skills.

The speaker stressed that the IMO, FAO and the ILO have replied to the questions of safety at sea and work on board by adopting a certain number of rules aiming at raising the level of safety on fishing vessels.

Among these rules, the most important is the STCW-F convention which has not yet come into force.

Dr. NGUER recalled the context for the drawing up of this convention before giving a presentation of its provisions relevant to standard training norms for captains and officers of the watch on vessels more than 24 metres long, engineers of ships of more than 750 Kw power, as well as staff dealing with radiocommunications (GMDSS : Global Maritime Distress and Sea Safety). It also insists on basic fire safety training for fishermen.

After having presented the contents of several chapters of the Convention as well as its resolutions, he focused his thoughts on the standards of skill to be acquired and on the structure of the training and assessment system. What is important here is to check that the required standard of skill has in fact been acquired, rather than bother about the way of acquiring it.

Finally, Dr. NGUER posed the question on the interest for countries in the region to ratify the convention, in view of the advantages it provides in terms of standardizing training levels, training quality safety and international recognition.

The third theme presented by Mr. Babana Ould Yahia, Director of the National Maritime and Fisheries School (ENEMP) of Nouadhibou, Mauritania, dealt with the experience of Mauritania in the field of the "mauritanization" of the industrial fisheries fleet.

In his address, the eminent speaker recalled the context of the mauritanization of the fishing fleet which was monopolized by a large percentage of foreign workers. Mauritanization was designed to respond to concerns over reducing unemployment, stopping the outflow of foreign currency, affirming national sovereignty over the Mauritanian EEZ, and a rational exploitation respectful of national laws and international regulations.

Later, the lecturer brought out the effort needed to accomplish this mauritanization under good conditions.

A presentation of the implementation strategy was then explained. It developed along three lines :

- Identification of the needs of the profession ;
- The initial training structure ;
- Support measures.

Mr. Babana Ould Yahia did not omit to present the logic adopted when determining needs and the time taken for implementing mauritanization. The

speaker then presented the training given by ENEMP and provided statistics on the number of graduates in all branches since the policy of mauritanization was introduced.

At the present time, up to 70%. of the fleet has been mauritanized. The remaining positions (30%) concern basically the general staff of the fishing fleet and are filled in the main by foreign crews.

At the end of his presentation, the lecturer presented the new directions of the training policy in Mauritania concerning :

- Implementing the STCW convention ;
- Pursuing efforts at mauritanization ;
- Developing the aspect of recycling and continuous training of seamen on active service.

The debates which followed these presentations dealt with a certain number of pertinent questions focusing on :

- An overall assessment of the situation of maritime training in the region ;
- The necessity of creating a policy of sustainable development which integrates the human element and training ;
- The search for the most suitable responses for educating fishing communities about relevant parts of the code of conduct for responsible fishing and explaining its contents.;
- Taking gender into account in this process ;
- The delimitation of areas of traditional fishing and industrial fishing in order to avoid current conflicts ;
- The need to join or to ratify conventions linked to the safety of vessels and seafarers, in particular the STCW-F convention.;
- The important role to be played by training in the development of the sector of traditional fishing ;
- The role to be played by cooperation, especially with Japan, towards the reinforcement of training capabilities in member states of COMHAFAT/ATLAFCO, with the aim of supporting fishing communities in their vital contribution to the development of the economy of fisheries in the region ;
- The development of inter-institutional cooperation and the important role to be played by REFMA (African Maritime Training Schools Group) by means of training and spreading expertise among the member states of COMHAFAT/ATLAFCO.

WORKSHOP II : “SUSTAINABLE USE OF FISHERIES RESOURCES IN COASTAL WEST AFRICA AND IN THE WORLD”

Workshop 2 was chaired by H. E. Ibrahima Sory TOURE, Minister of Fisheries and Aquaculture of the Republic of Guinea.

This workshop was devoted to international organizations dealing with the management of marine resources with a careful examination of the case of the International Whaling Commission.

The principal themes debated in this workshop covered the following aspects :

- international conferences related to fisheries,
- scientific research into cetaceans,
- aspects relevant to the next session of the IWC.

1- International conferences dealing with the management of marine resources.

The Japanese delegation drew the attention of participants to the question of bottom trawling which is to be examined at the next session of the United Nations General Assembly.

It explained that a resolution is being planned to prohibit bottom trawling and that the process initiated is similar to that applied to the case of drifting gillnets. It explained that a plan for a moratorium on the prohibition on bottom trawling in international waters outside the jurisdiction of coastal countries is to be presented at meetings to be held in 2006, in particular the 8th meeting of the Parties to Biodiversity and the Forum of Pacific Ocean Countries.

The Japanese delegation expressed its anxiety at the lack of scientific and technical foundations for adopting a moratorium having an impact on the sustainable exploitation of marine resources.

It also stated its anxiety over the lack of information and awareness of the representatives of countries at the United Nations. On this point, several delegations stressed their interest in having detailed documentation available as well as the results of research undertaken, with a view to preparing arguments in support of the positions to be defended in specialized institutions.

Several delegations stressed the necessity of taking into account the interests of developing countries and of setting up a framework suitable for managing stocks in the ocean depths around West African coasts.

It was recalled that the FAO's Fisheries Committee adopted a resolution at its last session in March 2005 aiming at strengthening the oversight of bottom trawling activities and the fight against illegal, unregulated and undeclared fishing.

Here, the Japanese delegation drew attention to the impact of the prohibition of bottom trawling on the possibilities for expansion open to developing countries and which are not at present covered by this resolution.

The participants recognized the need to base the principles of sustainable management of resources on scientific considerations.

Concerning the measures recommended under the Convention on International Trade in Endangered Species (CITES), it was recalled that as far as marine species are concerned, an agreement has been established with the United Nations Organization for Food & Agriculture (FAO) to set up means for managing these species such as sharks.

The Japanese delegation indicated that it intended to propose that certain types of whales from Annex I to Annex II of CITES be declassified at the 14th Conference of the Parties to CITES to be held from 14-17 June 2007 at The Hague in the Netherlands.

Dealing with the subject relating to fisheries subsidies at present being studied by several international authorities, the Japanese delegation stated that Japan excludes any help to projects aimed at increasing fishing activity, and prioritizes actions supporting the management of marine resources, including aquaculture and restocking.

The participants were informed that the 59th session of the IWC will be held from May 4th to June 1st 2007 in Alaska, USA.

2- Scientific research on cetaceans

Mr. DIALLO from the Republic of Guinea presented the results of four campaigns led by research ships ITAF DEME of CRODT (Oceanographic Research Centre, Dakar-Thiaroye) and GENERAL LANSANA CONTE of CNRHB (National Fisheries Research Centre at Boussoura) between 2002 and 2006.

He declared that the objective sought through these campaigns is to obtain information on the relative abundance and distribution of cetaceans in Centre-East Atlantic. These campaigns had the participation of scientists from research institutes of the region (Mauritania, Senegal, Guinea, Ivory Coast, Benin, Gabon, Togo, Cameroon, Mali, Cape Verde, Guinea Bissau and Namibia) and were financed by Japan.

After finishing this address, several delegations expressed the desire to extend the area of observation with a view to include their territorial waters not covered since the launch of this observation programme.

Some delegates expressed the desire to include scientists of the West African region in scientific investigations conducted even in other regions, and initiate them into research on the genetics and food patterns of cetaceans.

It was suggested that the results of research conducted in this region be exploited by placing them at the disposal of the scientific committee of the IWC, and thus justify the interest of the countries in the region in the work of the Commission.

The participants were informed about two research programmes conducted by the Japanese Cetacean Research Institute in the Antarctic Ocean since 1987 and in the North-West Pacific Ocean since 1994. Indications on the progress of the research campaigns were delivered as well as the main results obtained.

It was shown that these research programmes enabled confirmation to be made of competition between populations of cetaceans, notably little rorquals and common rorquals on the one hand and fishermen on the other with regard to a drain on marine resources.

3. The special case of the IWC

The participants were informed of the current situation of the International Whaling Commission and the main points of controversy raging in this organization, i.e. RMS, sanctuaries, the moratorium, the method of balloting, simultaneous translation, financial contributions, etc...

Participants examined the possibilities for finding remedies these problems, or at least for adopting a strategy aimed at overcoming them.

The experts considered it useful to lay down the following recommendations :

- Urge members of COMHAFAT/ATLAFCO who are not yet members of the IWC to join it so as to be able to defend the interests of the West African region.
- Place the question of the IWC and similar organizations on the agenda for the next session of COMHAFAT/ATLAFCO,
- Strengthen research programmes on cetaceans in the West African region.

WORKSHOP 3 : “IDENTIFICATION OF PRIORITY STOCKS IN THE EEZ OF MEMBER STATES OF THE COMHAFAT/ATLAFCO”

Workshop 3 dealt with “Priority fisheries on the West African coast”.

The session was chaired by Dr. Abdellatif BERRAHO, Director General of the National Fisheries Research Institute of Casablanca and Chairman of the African Network of Fishery & Marine Science Institutes (RAFISMER).

The theme developed was “Identification of priority stocks in the EEZ of member states of the COMHAFAT/ATLAFCO” presented Dr. Mika DIOP, consultant at RAFISMER.

In his presentation, Dr. DIOP showed the results of assessments undertaken of many demersal and pelagic stocks in the area of CECAF, and the principal constraints arising, and made proposals for sound and sustainable management of the fishery resources of the COMHAFAT/ATLAFCO region.

The fishery resources mentioned concerned 62 stock units, i.e. 8 cephalopods, 11 shrimp, 4 hake, 32 demersals and 7 small pelagics.

The results of this presentation showed that the majority of demersal stocks are either being overfished (cephalopods) or fully fished (hake, shrimp, and other sparids). Concerning other demersal stocks, because of a lack of reliable data on indicators of quantities and other fisheries statistics, the current state of fishing levels remains uncertain. Regarding pelagic resources, these are starting to show noticeable signs of being fully fished.

As a follow up to this statement, Dr. DIOP stressed the necessity to improve knowledge of these resources so as to provide the decision makers with relevant items for appreciation enabling them to take effective measures for the sustainable management of fisheries resources.

For this, Dr. DIOP made the following proposals :

- Reinforce scientific and technical capabilities of research patterns ;
- Carry out regular assessments of stocks;
- Develop and/or consolidate regional and international cooperation in fisheries research ;
- Study the spatiotemporal distribution of juveniles ;
- Protect species and their reproduction ;
- Estimate secondary catches and the rejects of industrial fishing ;
- Improve knowledge about interspecies relationships and ecosystems' ability to recover
- Establish a satisfactory system of surveillance and oversight both at sea and on land.

At the end of his address, Dr. DIOP made the following two recommendations :

1. When data on the resource are not available, adopt a precautionary approach, and not one of the principle of proof faced with risk, for exploiting pelagic resources which are showing signs of being fully fished. Fishing activity should be reduced until items of information useful in helping decision-making come to hand.
2. Pursue research in the development of aquaculture in the COMHAFAT/

ATLAFCO region.

Dr. DIOP's presentation raised comments from several speakers who expressed their concern by making comments and proposals relating to their region. The points mentioned during this session focused principally on :

- Insufficiency of statistical and biological data ;
- The absence of means of surveillance and evaluation of stocks ;
- The imbalance between the northern and southern regions in knowledge of the state of fisheries, direct follow-up of the state of resources, capabilities of human resources, etc. ;
- Inadequate consideration of overlapping stocks or of common interest.

Debates were focused on fisheries resources and the alarming situation they currently face.

Marine pollution created by offshore petroleum exploration in some countries of the COMHAFAT/ATLAFCO region is one of the reasons for the reduction of availability of marine resources.

The lecturer focused his presentation on the marine resources of the northern region of the COMHAFAT/ATLAFCO zone, and the same effort would now be appreciated for the central and southern zones of COMHAFAT/ATLAFCO.

Some species were not mentioned (e.g. sharks, which constitute 42% of catches in Congo).

In his speech, and after thanking all participants for the quality of their contributions and Japan for its support of COMHAFAT/ATLAFCO, Dr. BERRAHO synthesized the principal points discussed in workshop N° 3 as follows :

- The alarming situation of stocks in our region ;
- Implementing the planning of many fisheries ;
- Implementing information systems for aquaculture as well as for fishing ;
- Harmonizing the system for evaluating resources in all the countries of the COMHAFAT/ATLAFCO region ;
- Identifying locations well-developed in matters of aquaculture ;
 - The INRH (National Institute of Fisheries Research) centre at M'diq specializing in marine aquaculture which has developed a food item for fish farming based on fishmeal. This centre is agreeable to receiving African trainees.
 - Nigeria or Ivory Coast for continental aquaculture.
 - Other countries for farming of crustaceans and cephalopods.

- Identifying locations advanced in matters of the technology and evaluation of marine products :
 - The INRH centre in Agadir specializing in the technology and evaluation of marine products which has developed new evaluation techniques (development of new conservation techniques; extraction of omega 3....)
 - This centre is also agreeable to receive African trainees in order to share the results it has obtained with interested institutions from the COMHAFAT/ATLAFCO region.
- Strengthening scientific and technical capabilities of research structures in the COMHAFAT/ATLAFCO region under the auspices of RAFISMER.

CONCLUSIONS

Following fruitful debates in the three workshops, the participants made these recommendations :

- Upgrading the system of evaluating fisheries research in countries of the region ;
- Creating and evaluating plans for organizing fisheries ;
- Harmonizing policies and laws regarding fishing ;
- Harmonizing positions when negotiating fishing agreements ;
- Creating fisheries information systems in countries of the region ;
- Creating an aquaculture information system ;
- Rational exploitation of material and technical means available in the region in matters of research and supervision ;
- Identifying locations well-developed in matters of aquaculture
- Exchanging information and distributing results of research among countries of the region.
- Morocco to join the Regional Sub-commission and Fishing (SCRP)
- Using other languages, to enable participants from English- and Portuguese-speaking countries to follow the debates more usefully.

OTHER ACTIONS

As part of the work of the symposium, participants visited the Specialized Marine Products Evaluation and Technology Centre, the Higher Institute of Ocean Fishing Techniques (ISTPM), and the training ship "Al HASSANI".

ADOPTION OF THE REPORT AND CLOSURE

The report of the work of the symposium was amended and adopted by all participants.

A motion of thanks addressed to His Majesty MOHAMMED VI, the Government of Morocco represented by the Minister of Agriculture, Rural Development and Ocean Fisheries, and the Moroccan people, was offered by Ms. Hounwanou Catherine, the delegate from Benin.

The working session was closed at 8 pm on May 19, 2006.

**INTERVENTIONS DU PRESIDENT DU
RAFISMER**

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU
RAFISMER A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 2^{ème}
REUNION DU BUREAU**

DOUALA, 28 – 30 JUILLET 2004

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun

Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et de l'Industrie Animale,

Monsieur le Représentant du Président de la COMHAFAT,

Monsieur le Directeur Général de l'IRAD,

Monsieur le Secrétaire Permanent de la COMHAFAT,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Honorables Membres du Bureau du RAFISMER,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de prendre part à cette deuxième réunion du RAFISMER, dans cette magnifique ville de DOUALA, en terre africaine, qui accueille aujourd'hui notre rencontre.

Je voudrais d'abord exprimer en mon nom personnel et en celui de tous les membres du Bureau du RAFISMER, nos vifs remerciements et notre gratitude aux autorités et au peuple camerounais, d'avoir bien voulu organiser et abriter cette manifestation.

La chaleur de l'accueil, l'hospitalité dont nous avons été entourés et la bonne volonté exprimée par les responsables, favoriseront, j'en suis convaincu la réussite de nos travaux..

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous rappeler que l'origine de la création du RAFISMER, remonte à la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), tenue à Libreville en octobre 2001, et au cours de laquelle les ministres ont exprimés leur volonté de baser les politiques de gestion et d'aménagement des pêches sur des fondements scientifiques fiables et crédibles. Ils ont traduit cette volonté en recommandant la mise sur pied d'un réseau groupant les Institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région ouest africaine.

En application de cette recommandation et grâce à une subvention du Gouvernement français, qu'il soit ici vivement remercié, et une contribution du Gouvernement du Maroc, le RAFISMER est né à Casablanca en février 2003.

Depuis, deux réunions ont pu être organisées ; la première réunion constitutive du Réseau, a eu lieu à Casablanca les 17 et 18 février 2003, la 2^{ème} réunion tenue dans cette même ville, en juillet 2003, a permis la mise en place du Bureau.

Au cours de ces deux réunions, plusieurs thèmes ont été débattus. Dans ce cadre, ont été passées en revue et analysées les stratégies en matière de recherche halieutique menées par les différents pays. Il ressort de cette analyse que :

- La recherche halieutique dans les différents pays se heurte aux mêmes contraintes :
 - le manque de moyens logistiques et financiers ;
 - l'insuffisance du personnel scientifique spécialisé et adapté à la recherche ;
 - l'insuffisance de synergie et de coordination entre les programmes de recherche halieutique de la région ;
 - le besoin de renforcer les efforts déployés par les organisations internationales, notamment en matière de diagnostic des ressources halieutiques de la région.

- D'autre part, la région se caractérise par une diversité sur les plans écologique et biologique ; ceci a nécessité la subdivision de la région en 3 grands ensembles appelés sous régions écosystèmes : la sous région "Système des Canaries", la sous région "Golfe de Guinée" et la sous région "Système de Benguela".

- Cependant, et en dépit de la grande diversité de notre région, tous les pays ont les mêmes objectifs, en l'occurrence :
- l'élévation de la qualité de la recherche halieutique ;
 - la constitution de pôles d'excellence et de domaines de compétence en fonction des spécificités et des moyens de chaque pays ;
 - l'élaboration d'approches communes en matière de préservation des écosystèmes marins et de gestion des pêcheries.

Sur la base de ce constat et afin de permettre la mise à niveau entre les différents pays de la région par le biais d'une formation et d'un perfectionnement appropriés et ciblés, et en vue de favoriser et faciliter l'échange d'expertise et d'informations et de documentation entre les pays, il a été jugé opportun et judicieux de procéder à des consultations, au niveau des 3 sous régions visant à :

- l'établissement d'un répertoire des établissements et institutions qui se consacrent à la recherche halieutique et aux sciences de la mer ;
- établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique ;
- identification des points focaux du Réseau au niveau de chaque pays ;
- définir les priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous régions.

A cet effet, les premières étapes de cette consultation sont en cours d'exécution à travers la soumission de questionnaires aux établissements de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la COMHAFAT. A ce jour, le répertoire des établissements et institutions de 11 pays a été établi. L'état d'avancement de cette consultation et les résultats obtenus jusqu'à présent constitueront un point de l'ordre du jour de nos travaux

Ont été examinées également les possibilités d'organiser des ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, sous réserve de la mobilisation des fonds nécessaires. Ainsi, les thèmes suivants ont pu être définis :

- évaluation de ressources halieutique ;
- aménagement des pêcheries ;
- surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- développement de l'aquaculture ;

- technologie des engins de pêche
 - diffusion et vulgarisation de résultats de recherche aux acteurs du secteur ;
 - valorisation et développement de nouveaux produits.
- D'autre part, un projet de statut a été préparé par le Secrétariat de la Conférence et amélioré grâce aux remarques pertinentes des délégués des différents pays. Conformément aux recommandations de la 1^{ère} Réunion du Bureau du RAFISMER, le projet a été confié à un juriste en vue de sa finalisation. Dans ce cadre, j'ai le plaisir de vous informer que la version finale sera soumise à l'appréciation des honorables membres du Bureau à l'occasion de cette réunion.

A l'issue de cette présentation exhaustive du RAFISMER, je voudrais informer votre honorable assistance qu'une des recommandations pertinentes émanant de l'ensemble des pays membres du Réseau se rapporte à l'établissement d'un partenariat véritable et dynamique entre ces deux organisations que sont le COPACE et le RAFISMER.

A ce propos, je souhaiterais attirer l'attention des honorables délégués sur l'importance de rechercher la complémentarité et la synergie entre le COPACE et le RAFISMER ; ce qui permettrait d'éviter la déperdition de l'énergie et le double emploi entre ces deux organisations régionales.

L'objectif final est que les actions conjuguées du COPACE et du RAFISMER puissent contribuer de manière efficace et bénéfique au développement socio-économique de l'ensemble des pays africains, à la fois membres des deux organisations.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

**INTERVENTION DU PRESIDENT DU
RAFISMER A LA CINQUIEME REUNION DU BUREAU DE
LA COMHAFAT**

DAKAR, JANVIER 2004

**Monsieur le Président
Honorables Délégués,
Messieurs les Représentants des organisations
régionales et internationales
Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur de pouvoir présenter devant votre auguste assemblée, le projet de Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer « Rafismer » et l'état de son évolution.

L'origine de ce projet remonte à la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), tenue à Libreville en octobre 2001, au cours de laquelle les ministres ont exprimés leur volonté de baser les politiques de gestion et d'aménagement des pêches sur des fondements scientifiques fiables et crédibles. Ils ont traduit cette volonté en recommandant la mise sur pied d'un réseau groupant les Institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région ouest africaine.

En application de cette recommandation et grâce à une subvention du Gouvernement français, qu'il soit ici vivement remercié, et une contribution du Gouvernement du Maroc, le RAFISMER est né à Casablanca en février 2003.

En effet, 2 réunions ont pu être organisées ; la première, réunion constitutive du Réseau, a lieu à Casablanca les 17 et 18 février 2003 ; la 2^{ème} réunion dans cette même ville, en juillet 2003 a permis la mise en place du Bureau.

Au cours de ces deux réunions, plusieurs thèmes ont été débattus. Dans ce cadre, ont été passées en revue et analysées les stratégies en matière de recherche halieutique menées par les différents pays. Il ressort de cette analyse :

- La recherche halieutique dans les différents pays se heurte aux mêmes contraintes :
 - le manque de moyens logistiques et financiers ;
 - l'insuffisance du personnel scientifique spécialisé et adapté à la recherche ;
 - le manque de synergie entre les programmes de la région.

- D'autre part, la région se caractérise par une diversité de subdiviser la région en 3 grands ensembles appelés sous-régions-écosystèmes (la sous-région, Système des Canaries, la sous-région Golfe et la sous-région Système de Benguela).

- Cependant et en dépit de la grande diversité de notre région, tous les pays ont les mêmes objectifs, en l'occurrence :
 - l'élevage de la qualité de la recherche halieutique ;
 - la constitution de pôles d'excellence et de domaines de compétence en fonction des spécificités et des moyens de chaque pays ;
 - l'élaboration d'approches communes en matière de préservation des écosystèmes marins et de gestion des pêcheries.

Sur la base de ce constat et afin de permettre la mise à niveau entre les différents pays de la région par le biais d'une formation et d'un perfectionnement appropriés et ciblés, et en vue de favoriser et faciliter l'échange d'expertise et d'informations et de recommandation entre les pays, il a été jugé opportun et judicieux de procéder à des consultations, au niveau des 3 sous-région visant à :

- l'établissement d'un répertoire des établissements et institutions qui se consacrent à la recherche halieutique et aux sciences de la mer ;
- établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique ;
- identification des points focaux du Réseau au niveau de chaque pays ;

- définir les priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions.

Ont été examinées également les possibilités d'organiser des ateliers scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région. Ainsi, les thèmes suivants ont pu être définis :

- évaluation de ressources halieutique ;
- surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- développement de l'aquaculture ;
- technologie des engins de pêche
- diffusion et vulgarisation de résultats de recherche aux acteurs du secteur ;
- aménagement des pêcheries ;
- valorisation et développement de nouveaux produits.

Un projet de statut a été présenté par le Secrétariat de la conférence et amélioré grâce aux remarques pertinentes des délégués des différents pays. Dans l'attente de l'adoption définitive du statut, un bureau provisoire a été constitué comme suit :

- Maroc : Président
- Namibie : Premier vice président
- Mauritanie : 2^{ème} vice-président
- Cameroun : 3^{ème} vice –président
- Sénégal : Secrétaire
- Nigeria : Trésorier
- Cap Vert :Assesseur

A l'issue de ces deux réunions, un plan d'action pour la période 2004-2005 a été retenu ; il s'agit de :

- mise en œuvre des consultations au niveau des 3 sous régions ;
- élaboration sur la base des résultats de ces consultations, d'un programme stratégique à court et à moyen terme ;
- organisation des 2 ateliers sur des thèmes prioritaires choisis parmi ceux cités précédemment.

Je voudrais enfin lancer un appel :

- Au Gouvernement des pays membre de notre Conférence afin qu'ils soutiennent et appuyer d'avantage notre Réseau ;
- Aux donateurs notamment la France, l'Espagne et le Japon pour soutenir le RAFISMER, ou continuer à le faire sur le plan financier et technique ;
- Aux organisations régionales en particulier le COPACE et l'ICCAT, et les Institutions sous-régionales, j'entends par là le CRSP et le COREP pour l'établissement d'un partenariat véritable et dynamique.

Je vous remercie de votre attention.

**SIXIEME SESSION DE LA COMAHAFAT
REUNION DES EXPERTS
12 – 13 JUILLET 2005**

**PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU
RAFISMER**

**(Réseau Africain des Instituts de Recherche
Halieutique et des Sciences de la Mer)**

*Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire Permanent
Honorables Délégués,
Messieurs les Représentants des Organisations,
Régionales et Internationales,
Mesdames, Messieurs,*

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir présenter devant votre auguste assemblée, les circonstances de création, l'historique, le bilan des activités et les perspectives de notre jeune Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer « Rafismer ».

Comme vous le savez, l'origine de la création du RAFISMER, remonte à la 5^{ème} session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), tenue à Libreville en octobre 2001, et au cours de laquelle les ministres ont exprimé leur volonté de baser les politiques de gestion et d'aménagement des pêches sur des fondements scientifiques fiables et crédibles. Ils ont traduit cette volonté en recommandant la mise sur pied d'un réseau groupant les Institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région ouest africaine.

En application de cette recommandation et grâce à une subvention du Gouvernement français et une contribution du Gouvernement du Maroc, le RAFISMER est né à Casablanca en février 2003.

Depuis la création du Réseau, **trois réunions ont pu être organisées** ; la première réunion constitutive du Réseau, a eu lieu à Casablanca les 17 et 18 février 2003, la 2^{ème} réunion tenue dans cette même ville, en juillet 2003, a permis la mise en place du Bureau, constitué de

- Maroc : Président ;
- Namibie : 1^{er} Vice-Président ;
- Mauritanie : 2^{ème} Vice-Président ;
- Cameroun : 3^{ème} Vice-Président ;
- Sénégal : Secrétaire ;
- Nigéria : Trésorier ;
- Cap Vert : Assesseur.

Quant à la 3^{ème} réunion, elle s'était tenue à Douala, au Cameroun, du 28 au 30 juillet 2004.

Au cours des deux premières réunions, plusieurs thèmes ont été débattus. C'était dans ce cadre qu'ont été passées en revue et analysées **les stratégies en matière de recherche halieutique** menées par les différents pays. Il ressort de cette analyse que :

➤ **La recherche halieutique dans les différents pays se heurte aux mêmes contraintes :**

- le manque de moyens logistiques et financiers ;
- l'insuffisance du personnel scientifique spécialisé et adapté à la recherche ;
- l'insuffisance de synergie et de coordination entre les programmes de recherche halieutique de la région ;

- le besoin de renforcer les efforts déployés par les organisations internationales, notamment en matière de diagnostic et d'élaboration de mesures de gestion concertées et appropriées et visant en priorité les stocks partagés.
- L'espace maritime africain se caractérise par une diversité sur les plans écologique et biologique que l'on peut subdiviser **en 3 grandes sous régions écosystèmes** : Ecosystème des Canaries, écosystème du Golfe de Guinée et écosystème de Benguela.
- En dépit de la grande diversité de cette région, **tous les pays ont les mêmes objectifs**, en l'occurrence :
- l'élévation de la qualité de la recherche halieutique ;
 - la constitution de pôles d'excellence et de domaines de compétence en fonction des spécificités et des moyens de chaque pays ;
 - l'élaboration d'approches communes en matière de préservation des écosystèmes marins et de gestion des pêcheries.

Sur la base de ce constat et afin de permettre la mise à niveau entre les différents pays de la région par le biais d'une formation et d'un perfectionnement appropriés et ciblés, et en vue de favoriser et faciliter l'échange d'expertise et d'informations et de documentation entre les pays, il a été jugé opportun et judicieux de procéder à **des consultations, au niveau des 3 sous régions** visant à :

- l'établissement d'un répertoire des établissements et institutions qui se consacrent à la recherche halieutique et aux sciences de la mer ;
- identification des points focaux du Réseau au niveau de chaque pays ;
- établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et des sciences de la mer ;
- définir les priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous régions.

A cet effet, les premières étapes de cette consultation ont été effectuées à travers une série de contacts avec certains chercheurs et responsables des différentes institutions de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la COMHAFAT. Un certain nombre de données et informations relatives à ces institutions ont été recueillies sur la base de questionnaires adressés aux personnes ressources préalablement identifiées.

La majorité des personnes contactées, notamment celles côtoyées dans le cadre des activités multilatérales (COPACE, et autres), ont effectivement répondu et contribué à identifier d'autres organismes de recherche (Instituts, Centres, Universités, etc.) dans leurs pays respectifs. Les résultats préliminaires de cette consultation ont été présentés au Bureau du RAFISMER à l'occasion de la tenue de sa dernière réunion à Douala, Cameroun en juillet 2004. Concernant les informations relatives à ceux n'ayant pas pu répondre, celles-ci ont été obtenues indirectement à partir des bases de données de la FAO et EURASLIC, grâce à la contribution d'INFOPECHE.

Les résultats de ces consultations, ainsi que les informations collectées durant la période 2004 – 2005, ont permis de procéder à l'édition du premier répertoire des instituts et centres de recherche halieutique et des sciences de la mer des 22 pays de la région COMHAFAT. Cette édition est produite à la fois sous forme de document, facilement maniable, permettant d'y insérer de nouvelles fiches que les honorables délégués ne manqueront pas de nous parvenir. Ce produit est également disponible sous forme de didacticiel multi média sur CD Rom. Interactif et évolutif, ce produit pourra être amélioré et étoffé dans le futur avec la disponibilité de nouvelles données. Si le planning de notre réunion le permet, nous aurons le plaisir de vous faire une démonstration par vidéo projection.

Ce travail a également permis de satisfaire l'un des quatre principaux termes de référence de la consultation, à savoir l'identification des point focaux du RAFISMER au niveau de chacun des 22 pays de la COMHAFAT. A présent, le Réseau dispose effectivement de la liste des 22 établissements qui constitueront désormais ses points focaux.

En ce qui concerne les **deux autres termes de référence de la consultation**, à savoir :

- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes, un travail préliminaire a été effectué mais nécessite encore d'être poursuivi et approfondi pour mieux faire ressortir les spécificités caractérisant les trois sous régions ;

- l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et des sciences de la mer : ce travail pourrait être finalisé en adressant directement le questionnaire préparé à cet effet aux points focaux présents à cette session directement en l'adressant à ceux qui n'ont pas pu assister à cette session ;

***Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire Permanent
Honorables Délégués,
Messieurs les Représentants des Organisations,
Régionales et Internationales,
Mesdames, Messieurs,***

Sur le plan des activités de recherche, le Bureau de RAFISMER avait examiné également, lors de ses deux précédentes réunions, les possibilités d'organiser des ateliers et séminaires scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région, notamment dans les domaines :

- d'évaluation de ressources halieutiques ;
- d'aménagement des pêcheries ;
- de surveillance de la salubrité du milieu marin ;
- de développement de l'aquaculture ;
- de technologie des engins de pêche ;
- de valorisation et développement de nouveaux produits ;

Un autre domaine important est à développer, il s'agit de la diffusion et la vulgarisation de résultats de recherche aux acteurs du secteur.

La réalisation de manifestations sur ces thèmes, sous quelque forme que ce soit, nécessite la mobilisation des fonds nécessaires.

A cet égard, nous saisissons cette occasion pour nous adresser aux donateurs ici présents, ainsi qu'aux ministres de la COMHAFAT, pour examiner les voies les meilleures pour trouver les moyens nécessaires pour la concrétisation de ces objectifs.

D'autre part, un projet de statut du Réseau a été préparé par le Secrétariat de la Conférence et amélioré grâce aux remarques pertinentes des délégués des différents pays. Conformément aux recommandations de la 1ère Réunion du Bureau du RAFISMER, le projet a été confié à un juriste en vue de sa finalisation. La version finale a été soumise à l'appréciation des honorables membres du Bureau à l'occasion de la tenue de la 2^{ème} réunion à Douala au Cameroun.

Par ailleurs, l'ensemble des pays membres du Réseau ont été unanimes sur l'intérêt stratégique et l'importance que revêt l'établissement d'un partenariat véritable et dynamique entre les deux organisations que sont le RAFISMER et le COPACE.

A ce propos, l'attention sur l'importance de rechercher la complémentarité et la synergie entre le RAFISMER et le COPACE a été fortement soulignée lors des différentes réunions du Réseau.

L'objectif final est que les actions conjuguées du RAFISMER et du COPACE puissent contribuer de manière efficace et bénéfique à la mise en place de mécanismes permettant d'asseoir une véritable gestion qui soit concertée, responsable et durable des ressources halieutiques de la région COMHAFAT, contribuant ainsi au développement socio-économique, au bien-être et à la sécurité alimentaire de notre continent africain.

En conclusion, le Bureau du RAFISMER se penchera, lors de son prochain exercice, sur les points suivants :

- l'établissement d'un répertoire des experts, chercheurs et techniciens, agissant dans le domaine de la recherche halieutique et es sciences de la mer. Il s'agira de la relance de collecte d'informations nécessaires pour ce répertoire, sur la base du questionnaire déjà établi à cet effet
- la définition des priorités en matière de recherche au niveau de chacune des trois sous-régions écosystèmes, au moyen d'organisation de consultations au sein de chacune de ces sous-régions ;
- l'organisation d'ateliers et séminaires scientifiques et techniques présentant un intérêt commun pour les pays de la région. Les thèmes déjà arrêtés par le Bureau du Réseau lors de ses deux dernières réunions seront abordés selon les priorités identifiées pour chacune des trois sous-régions.

Merci de votre attention .

Déclaration du Président du Bureau de RAFISMER
à l'occasion de la Septième
Session de la COMHAFAT

Abidjan (Côte d'Ivoire), 25-27 Juillet 2007

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant votre auguste Assemblée au nom du réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutiques et des Sciences de la Mer (RAFISMER), pour vous présenter un bref et succinct compte rendu sur l'évolution de notre jeune réseau et sur ses activités.

En effet, comme vous le savez, le RAFISMER a vu le jour en février 2003 à Casablanca (Maroc) conformément à la recommandation des Ministres de la Conférence et grâce à l'appui financier de la France, que son Gouvernement soit vivement remercié.

Depuis la date de création du RAFISMER, plusieurs activités ont été menées, j'en citerai :

- La Réunion constitutive du réseau en février 2003 à Casablanca ;
- La première réunion en juillet 2003 à Casablanca, qui a permis l'élection du Bureau du Réseau ;
- La deuxième réunion du Bureau, à Douala (Cameroun) en juillet 2004 qui a permis notamment, l'adoption définitive du statut du RAFISMER qui entre temps, a été déposé auprès des autorités de la ville de Casablanca, conformément aux vœux des membres du Réseau, de confier son Secrétariat à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH), dont le siège est à Casablanca ;
- La troisième réunion du Bureau, en avril 2006 à Luanda (Angola), au cours de laquelle, a été présenté et discuté un projet de programme stratégique du RAFISMER, basé sur l'identification et l'inventaire des stocks prioritaires. Ce projet a été préparé par un consultant africain.

Comme vous pouvez le constater, le choix des lieux de ces réunions, n'a pas été effectué du hasard, mais a répondu au critère de trouver un équilibre entre les sous régions écologiques d'un part, et sur le plan linguistique d'autre part.

C'est dans cet esprit, qu'il a été décidé à Luanda, que la quatrième réunion du Réseau ait lieu dans un pays anglophone de la région nord du Golfe de Guinée. Le Bureau est dans l'attente de recevoir une invitation de l'un des pays répondant à ce critère.

D'autre part, le RAFISMER a contribué, de concert avec le Secrétariat Permanent de la COMHAFAT, à la réalisation de documents techniques et de vulgarisation, notamment :

- Le répertoire des Instituts de recherche halieutiques et des sciences de la mer ainsi que celui des points focaux du Réseau ;
- Trois manuels de vulgarisation accompagnés d'un CD Rom interactif et d'un poster, le premier sur les crustacés et les céphalopodes, le deuxième sur les espèces pélagiques et le troisième sur les poissons démersaux de la côte atlantique africaine.

En recommandant la mise en place d'un réseau des structures de recherche de la région COMHAFAT, les autorités des pays membres ont voulu à travers cette initiative :

- Renforcer la coopération dans le domaine de la recherche scientifique appliquée au secteur halieutique ;
- Mettre à niveau la recherche halieutique au niveau de la région COMHAFAT, à travers une formation ciblée dans le cadre d'une solidarité agissante, permettant l'utilisation optimale des ressources humaines et des équipements scientifiques, techniques et navals existant dans la région ;
- Disposer à terme, de connaissances suffisantes sur les écosystèmes marins et les stocks et constituer des bases de données permettant notamment, d'obtenir des indicateurs biologiques, technologiques et socio-économiques, indispensables à la prise de décision en matière de gestion des ressources halieutiques.

Pour ce faire, un inventaire exhaustif de la recherche halieutique au niveau de région COMHAFAT, s'avère indispensable et primordial. A cet effet, la réunion de Luanda a recommandé fortement l'organisation d'un atelier qui aurait pour mission de :

- Etablir un répertoire des chercheurs, techniciens et experts de la région COMHAFAT ;
- Dresser un état de la recherche dans les différents pays membres, en faisant ressortir les lacunes et les faiblesses à combler ainsi que les points forts et les domaines de compétence dont pourraient bénéficier les autres pays ;
- Inventorier les différents projets se rapportant aux ressources halieutiques de la ZEE de la COMHAFAT, en vue de rechercher la synergie et la complémentarité entre ces projets et les activités du Réseau et éviter ainsi le double emploi ;
- Définir les priorités de recherche au niveau des différentes sous régions- écosystèmes de la COMHAFAT.

Afin de mobiliser le financement nécessaire à l'organisation de cet atelier ainsi que celle de la quatrième réunion du Bureau du Réseau qui permettra de convoquer l'Assemblée Générale du RAFISMER, des requêtes afférentes à ces deux réunions, ont été préparées et présentées aux donateurs potentiels.

Ceci nous amène à soulever la question du financement du réseau afin de lui assurer une pérennisation et un fonctionnement efficace et efficient.

Une réflexion dans ce sens devrait être engagée au niveau des instances de la COMHAFAT.

Je vous remercie de votre attention.

DECLARATION DE RABAT

REUNION DES MINISTRES

14-15 Juillet 2005

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING THE ATLANTIC OCEAN	CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE	 www.comhafat.org	CONFERENCIA MINISTERIAL SOBRE A COOPERAÇÃO HALIEUTICA ENTRE OS ESTADOS AFRICANOS RIBEIRINHOS DO OCEANO ATLANTICO	
---	---	---	---	---

SIXIEME SESSION
Rabat, Maroc, 12 – 15 Juillet 2005

REUNION DES MINISTRES
14 – 15 Juillet 2005

DECLARATION DE RABAT

Nous Ministres, réunis à Rabat le 14 Juillet 2005, à l'occasion de la sixième Session de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique ;

Gardant à l'esprit les principales dispositions de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer de 1982, ainsi que celles des autres instruments internationaux tels que la Déclaration de 1992 dite de Rio sur l'Environnement et le Développement durable, et le Chapitre 17 de l'Agenda 21 ;

Rappelant les objectifs de la Déclaration de l'Organisation des Nations Unies en 2000 sur le Développement et la Déclaration de 2002 de Johannesburg sur le Développement durable et le Plan d'action du Sommet Mondial sur le développement durable ;

Réaffirmant notre engagement aux principes du Code de Conduite pour une Pêche Responsable de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et aux différentes déclarations et résolutions qui ont été adoptées dans ce sens par la Conférence de la FAO, le Comité des Pêches de la FAO et les Réunions Ministérielles de 1999 et 2005 ;

Considérant la contribution du secteur de la pêche à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens d'existence durables des communautés côtières ;

Conscients de la demande sans cesse croissante des produits de la pêche en Afrique et du rôle que l'aquaculture pourrait jouer dans la satisfaction de cette demande ;

Rappelant notre adhésion au Principe de l'Utilisation durable des ressources marines ;

Réitérons notre engagement à poursuivre les efforts en vue de la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche Responsable de la FAO et de tous les Plans d'Action Internationaux qui lui sont associés ;

Encourageons à cet effet les Etats membres à prendre les mesures appropriées pour élaborer et mettre en oeuvre, avec l'appui de la FAO, les Plans d'Action Nationaux conformément à la Déclaration de Rome du 11 mars 1999 sur le Code de Conduite pour une Pêche Responsable ;

Faisons nôtre la Déclaration de Rome du 12 mars 2005 sur la Pêche Illicite, Non déclarée et Non réglementée et **réitérons** notre engagement à prendre des mesures appropriées pour améliorer le suivi, le contrôle et la surveillance des pêches ainsi que pour maîtriser la capacité des flottilles de pêche dans la région ;

Nous nous engageons à apporter notre soutien à la FAO et aux autres organisations oeuvrant dans le secteur de la pêche pour une approche intégrée de la gestion et une utilisation durable des ressources halieutiques ;

Confirmons notre engagement à poursuivre les politiques et programmes d'action pertinents visant un renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles des acteurs de la pêche au moyen d'une formation et d'un encadrement de qualité ;

Nous nous engageons à favoriser et à renforcer la coopération et l'échange d'expertise entre les Etats membres à travers l'appui technique et financier aux établissements de formation et aux activités du Regroupement des Etablissements de Formation Maritime Africains (REFMA) ;

Nous nous engageons à œuvrer à la promotion des marins pêcheurs en inscrivant dans l'ordre des priorités de nos programmes de renforcement de capacités, les aspects liés à la sécurité maritime et le sauvetage des vies humaines en mer ;

Notons avec satisfaction la mise en place du Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER), en tant que cadre approprié de coopération et de promotion de la recherche halieutique à l'échelle sous régionale et régionale ;

Invitons les Etats, les organismes internationaux et les donateurs potentiels à apporter leur appui à l'élaboration et à l'exécution des projets régionaux de recherche halieutique ;

Convenons de la nécessité de renforcer l'échange d'expérience entre les Etats membres pour l'amélioration de la valeur ajoutée des produits halieutiques, l'adaptation aux normes internationales et exigences évolutives des marchés ainsi que pour promouvoir la création de partenariat industriels et commerciaux entre les opérateurs de la région ;

Rappelons aux Etats membres l'importance des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce sur le Doha Round concernant l'accès aux marchés des produits non agricoles (NAMA), sur le contrôle des subventions à la pêche et

l'élimination des taxes et tarifs douaniers ainsi que la nécessité de participer activement à la réunion ministérielle de Hongkong prévue en octobre 2005 ;

Invitons les Etats membres à inclure dans leurs délégations aux négociations de l'OMC, des experts hautement qualifiés du secteur des pêches ;

Encourageons les Organisations Inter Gouvernementales compétentes (COMHAFAT, CSRP et COREP) à prendre les initiatives nécessaires pour la promotion des actions sous-régionales qui aideraient à une meilleure compréhension des accords de partenariat ;

Convenons que ces accords de partenariat devraient être basés sur le principe de l'approche de précaution en vue d'une utilisation durable des ressources halieutiques mais tenant compte de l'exigence d'une plus grande contribution du secteur de la pêche au développement économique et social des Etats membres ;

Nous nous félicitons de l'appui des Etats et des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour la mise en œuvre de programmes de la Conférence tout en **sollicitant** la poursuite et le renforcement de cette coopération ;

Invitons, les Etats signataires de la Convention régionale sur la coopération halieutique entre les Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique, à prendre les mesures urgentes afin de ratifier ou d'adhérer à la Convention ;

Nous nous engageons à renforcer la collaboration de la Conférence avec les organisations sous régionales, régionales et internationales œuvrant dans les domaines de la pêche, de l'assurance qualité et du commerce des produits halieutiques ;

Confirmons la détermination de la Conférence à harmoniser les positions de ses Etats membres au sein des instances régionales et internationales œuvrant dans le domaine halieutique afin de promouvoir les objectifs et idéaux de la Conférence.

Fait à Rabat le, 14 juillet 2005.

FICHES SUCCINTES

FICHE TECHNIQUE

Intitulé du projet :

Atelier relatif à l'inventaire de l'état de la recherche halieutique dans les pays de la région de la COMHAFAT

1. Contexte

Lors de la 3^{ème} réunion du Bureau du RAFISMER, un projet pour la définition d'un plan stratégique de la recherche halieutique dans les pays de la région de la COMHAFAT a été présenté aux participants par un consultant africain recruté par le le Secrétariat permanent de cette organisation.

Cependant, les Délégués présents ont estimé que pour finaliser ce programme stratégique, il était nécessaire d'avoir une connaissance précise sur l'état de la recherche au sein de la région COMHAFAT et ont recommandé l'organisation d'un atelier à cet effet.

II- Objectifs :

L'objectif principal de cette importante rencontre vise à établir un diagnostic approfondi de l'état de la recherche au sein de la région:

- œ Répertoire des chercheurs, techniciens et Experts de la région
- œ Moyens disponibles au sein des différentes institutions de recherche: laboratoires thématiques, bibliothèques spécialisées dans le domaine halieutique, équipements scientifiques et technique, matériels océanographique embarqué, navires de recherche.
- œ Inventaire des projets principaux projets en matière de recherche halieutique et océanographique déjà exécutés ou en cours de réalisation en vue de mettre à niveau la recherche, l'utilisation optimum des moyens de recherche disponible et les résultats de recherche en vue d'une large diffusion.
- œ Détermination des priorités de recherche au sein des pays membres permettant de faire ressortir les lacunes et les contraintes qui entravent le développement de la recherche au niveau de ces pays.
- œ Identification des pôles de compétence et des laboratoires de référence pouvant jouer un rôle clé en matière de formation et de perfectionnement des chercheurs et techniciens de la région

III. Les pays bénéficiaires :

Les pays membres du RAFISMER à savoir:

République populaire d'Angola, République du Bénin, République du Cameroun, République du Cap-Vert, République du Congo, République de Côte d'Ivoire, République Gabonaise, République de Gambie, République du Ghana, République de Guinée, République de Guinée-Bissau, République de Guinée équatoriale, République du Libéria, Royaume du Maroc, République islamique de Mauritanie, République de Namibie, République fédérale du Nigéria, République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, République du Sénégal, République de Sierra Leone, République togolaise, République du Zaïre.

IV. Le budget :

Nombre de participants : 25 participants environ
Durée de la réunion : 5 jours

Le budget alloué à cette réunion ainsi qu'à l'édition et l'impression des documents qui émaneront de cet atelier, est estimé à soixante dix mille US dollars (70 000 US \$).

V- Coordination de la réunion: coordination conjointe entre le Secrétariat permanent de la COMHAFAT et le Bureau du RAFISMER domicilié à l'INRH.

VI. Retombées de la réalisation de cet atelier.

La réalisation de cet atelier permettra:

- D'établir un diagnostic approfondi de l'état de la recherche halieutique au sein de la région COMHAFAT

- La mise à niveau de la recherche halieutique et des sciences de la mer dans les pays membres de la COMHAFAT
- L'optimisation des moyens de recherche halieutique et océanographiques disponibles dans la région COMHAFAT ;
- L'optimisation des pôles de compétence et des laboratoires de référence de la région COMHAFAT
- L'amélioration des connaissances sur les écosystèmes marins et les ressources halieutiques de la région COMHAFAT,

- La mise en place de systèmes d'information relatif au secteur halieutique et à l'aquaculture.
- La consolidation de la coopération entres les différentes instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer de la région COMHAFAT d'une part, et les organisations sous régionales, régionales et internationales d'autre part.
- Permettra d'améliorer et de rendre plus efficaces les recommandations scientifiques destinées à l'aide à la prise de décisions en matière de gestion des ressources marines et de préservation des écosystèmes marins.

VI. Lieu de la réunion : Cap Vert

VII. Période : Printemps : 2007